

CONTRADICTIONS

JANVIER-FÉVRIER 1996

Numéro 14 - 5 F

LA LETTRE DU CLUB DEBATTRE



NOS ANNÉES MITTERRAND

Sans forcément avoir apprécié le terme de "Génération Mitterrand" qui rimait un peu trop avec Vénération Mitterrand, combien sommes-nous à avoir découvert la politique en même temps que son visage un soir de mai 1981 ? Combien sommes-nous à avoir accompli notre devoir de citoyen pour la première fois en 1988 ? Combien sommes-nous à nous être engagés dans tel ou tel mouvement politique au cours de ses deux mandats ?

Quels que soient nos engagements, Quels que soient nos sentiments, Quels que soient nos jugements, nos années Mitterrand viennent de s'achever, emportant avec-elles nos souvenirs politiques de jeunesse, ceux qui nous marqueront pour les années qui nous restent.

Nous dédions donc ce numéro à l'homme qui a tant fait pour la cause féminine, à l'homme qui aimait les femmes.

Didier GUILLOT

QUELLE PLACE POUR LES FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ ET LA POLITIQUE ?

Réunion préparée et animée par Denis Maillard

REUNION LE

MERCREDI 7 FÉVRIER À 20H

Chez Cécile et Jean-Christophe BOUVIER,
19 rue Tiquetonne, 75002 Paris. Métro Les Halles ou Etienne
Marcel. Confirmer votre présence au 40 26 62 61

"LA FEMME EST SANS L'AVOIR,
L'HOMME N'EST PAS SANS L'AVOIR."

JACQUES LACAN

Cette question méritait depuis longtemps d'être traitée par notre association qui a le rare privilège dans ce monde, de compter une proportion de femmes et d'hommes qui doit être à assez proche du pays réel. La pression fut donc forte et il a suffi que quelques mâles courageux cèdent aux demandes féminines pour que leur influence se fasse sentir très fortement dans le choix des deux prochains débats : leur place dans la société, puis la bioéthique. Débattre n'a pas instauré de quotas masculins mais afin de sauver l'honneur viril, c'est donc un digne représentant de la gent masculine qui animera ce débat - Non mais ! En tout cas, messieurs, il faudra faire fort la prochaine fois, car les plumes féminines se sont littéralement déchainées dans ce numéro qui atteint pour la première fois l'épaisseur de 24 pages. Nous avons décidé de trouver une salle dont la taille soit à la hauteur de l'enjeu afin, Messieurs et Mesdames de Débattre le plus nombreux.

D.G.

ACTUALITÉ : LA GRÈVE

Action collective et Ethique politique
XAVIER CRETTEZ p - 2

L'État et le citoyen : quels moyens pour
quelle fin. JEAN CHRISTOPHE BOUVIER p - 4

**LE DOSSIER DU MOIS :
LES FEMMES**

L'égalité est-elle possible ?
CHRYSÈLE CONDEMINÉ p - 5

Quelques mots sur mes sœurs
africaines. MAIMOUNA N'DAW p - 7

Sur les femmes repose la moitié du ciel
NATHALIE CHIFFLET p - 8

Les femmes allemandes après la
réunification. KATRIN SELL p - 9

Le droit à la vie
YASMINA ALI-OUHADJ p - 11

Trente millions d'amies
BENOIT DURAND p - 13

PAGE HUMOUR - BD p - 14

Lettre ouverte à S...
MARIE THALABARD p - 13

Des hommes comme les autres ?
DENIS MAILLARD p - 15

Contre la pensée unique, des femmes
en politique. CHRISTINE PRIOTTO p - 20

Promotion socialiste ?
DIDIER GUILLOT p - 21

ACTIVITÉ DE DÉBATTRE

Débattre : piquère de rappel p - 3

Contradictions : mode d'emploi p - 12

Compte-rendu du débat sur l'avenir
du service public (23 novembre)
CAROLE ETIENNE p - 24

Journal tiré à 200 exemplaires.

Ont participé à la rédaction et à la conception :
Yasmina Ali-Ouhadj, Chrystèle Condemine,
Didier Guillot, Denis Maillard, Marie Thalabard

Contradictions n'est pas seulement ouvert au thème de la prochaine réunion, mais aussi aux billets d'humeur et aux réactions "à chaud" sur l'actualité. Quelques semaines après le mouvement social du mois de décembre, les deux articles suivant se proposent de réagir plus ou moins à chaud, revenant ainsi au dernier débat fort animé du 23 novembre (cf Compte rendu en dernière page).

Les récents mouvements sociaux, nés de la grève des cheminots, ont suscité de très vifs commentaires dont le sérieux le disputait parfois à l'analogie historique facile. Tantôt perçue à travers le prisme de l'économisme triomphant, tantôt interprétée comme la répétition d'un mal-être sociétal sur le modèle "soixante-huitard", l'action collective qui sourd du fond des hangars de la SNCF constitue, pour l'observateur-citoyen comme pour le politique averti, l'expression la plus tangible de cette fracture sociale stigmatisée par le candidat Chirac. N'en déplaise aux analystes médiatiques, forts en verve lors de ces dernières semaines, l'actuelle mobilisation n'a que peu à voir avec la grande révolte étudiante de mai 68. Bien au contraire, là où l'action collective parfois violente, exprimait l'entrée du citoyen dans l'ère post-moderne emprunte d'un individualisme esthétisant (v. L. Ferry et A. Renaut, La pensée 68), les mouvements sociaux de décembre 1995, traduisent une volonté affirmée de réintroduire l'expression du contrat social qui marque la place du politique dans le tout-social.

A bien des égards, les manifestations à l'oeuvre sous l'impulsion du service public, s'inscrivent comme la résultante d'un vaste mouvement de délégitimation du politique, appréciable à la lumière des récentes élections présidentielles qui ont montré, plus que toutes autres, les limites imparties au nécessaire "travail de deuil" post-électoral (nous entendons par là la capacité politique de gérer les effets symboliques des engagements électoraux pris pendant la phase de campagne électorale). Mais avant d'en venir à ce point qui nous semble fonda-

mental, attachons nous à préciser quelques-unes des "fausses bonnes idées" qui se sont efforcées à inscrire du sens sur une apparente irrationalité :

- La participation active du syndicalisme traditionnel, aux côtés des coordinations de corps, permet à juste titre de penser que les mobilisations à l'oeuvre, sont pour partie, le fruit d'une concurrence syndicale dans la course à la représentation légitime du monde du travail. La surenchère active de Force Ouvrière sur sa rivale historique, la CGT, pour le leadership du mouvement, permet de penser à l'heure de la dé-syndicalisation massive, à une volonté des centrales syndicales d'instrumentaliser à leurs profit l'action collective commencée sans elles. Il y a assurément de cela. Mais s'en tenir à une explication de ce type ne permet pas de comprendre l'intensité des mobilisations et leur survenance soudaine.

- Un autre type d'interprétation de l'action collective actuelle consisterait à poser comme facteur explicatif dominant la revendication économique. La peur de l'avenir d'une France frileuse déconnectée des grands marchés concurrentiels, pousserait les acteurs sociaux du secteur public à revendiquer dans la rue des hausses de pouvoir d'achat, un maintien des acquis sociaux etc... Séduisante par sa simplicité cette thèse n'explique que partiellement l'hétérogénéité des revendications liant réclamations salariales à des contestations plus politiques sur le droit des étrangers, l'instauration d'un statut étudiant ou les critiques vis-à-vis de l'énararchie gouvernante.

L'encouragement sinon participatif, du

moins "sentimental", d'une partie du "privé" tel qu'il se perçoit dans les sondages d'opinion permet de dépasser la simple vision économique de l'agitation sociale.

- Enfin les grèves qui paralysent le pays depuis plusieurs semaines peuvent être interprétées comme des expressions corporatistes de revendications catégorielles précises. Ainsi en est-il du sacrosaint statut privilégié des agents de conduite de la SNCF érigé par le plan gouvernemental en bouc émissaire d'une société surendettée. Certes, mais alors comment expliquer le maintien de la mobilisation alors même que l'actualité de ce statut hautement discuté au même titre que celui des militaires ou des employés de la Banque de France ait été retiré du projet de réforme ? De même la multisectorialité de la contestation empêche toute analyse en terme de corporatisme conservateur.

Si ces cadres explicatifs peuvent présenter une certaine actualité, ils apparaissent bien insuffisants pour éclairer l'analyste sur une mobilisation sans précédent depuis ces 25 dernières années. L'originalité du mouvement social auquel nous assistons nous semble résider avant tout sur une tentative collective de réappropriation du politique traduisant la délégitimation des élites dans leur capacité à répondre aux exigences du contrat social. Nous émettons l'hypothèse que la survenance soudaine de la contestation de la rue peut s'expliquer en terme de frustration politique - voir éthique - due au décalage trop visible entre des attentes sociétales promises lors d'une campagne électorale toute entière axée sur la lutte contre les inégalités et la fracture sociale, et des réalisations politiques post-électorales en totale contradiction avec les espoirs naissants. De la reprise unilatérale des essais nucléaires à l'actuel plan Juppé, imposé par un gouvernement représentant au mieux cette "énarchie" technocratique tellement dénoncée, en passant par un usage éhonté du 49-3 outre-

passant les droits, pourtant réaffirmés, de l'examen parlementaire des ordonnances, tout semble opposer promesses chiraquiennes et réalisations gouvernementales. La gestion autoritaire de la crise sociale excluant toute pédagogie et ouverture à la négociation a fini par inscrire la mobilisation dans une contestation d'envergure contre l'ordre social venant d'en haut accroissant ce sentiment de dichotomisation entre dominés et dominants, représentés et représentants. Plus qu'une contestation libertaire des injonctions étatiques ou l'expression populiste d'un rejet du politique, la mobilisation collective s'attache au contraire à réintroduire le respect du politique pour ses engagements, en précisant, manu militari, les limites du travail de deuil électoral ; elle affirme haut et fort son attachement aux principes du contrat social selon lesquels les représentés font les représentants dont la légitimité ne repose pas sur l'appartenance à une caste ou sur la possession d'un diplôme mais sur le respect de la volonté populaire et la capacité à négocier ses certitudes ; elle exprime la supériorité, dans un État de droit, du politique sur l'économique, et, réaffirme l'importance d'une éthique de la chose publique - la *res publica* - souvent malmenée par un affairisme outrancier des serveurs de l'État.

La grève n'est jamais partie de plaisir pour les acteurs sociaux. Les conséquences de cette mobilisation ne sont pas uniquement quantifiables en terme de dépôts de bilans ou de chiffres d'affaires en baisse pour une économie nationale chahutée. Elles sont surtout d'ordre éthique et marquent peut-être une volonté collective de se réapproprier l'espace public et politique qui fonde la démocratie. A l'esprit du plan Juppé, s'oppose désormais l'esprit rousseauiste.

Paris I - Décembre 1995

Xavier CRETTEZ

PIQUIRE DE RAPPEL OU MOT DE BIENVENUE

Le club Débattre a été créé en novembre 1991 par des étudiants dont un noyau dur constitué d'anciens élèves de l'IEP de Lyon, promus en 1990 et pour la plupart exilés dans la capitale ou ailleurs. Le but était simple et modeste : réfléchir ensemble ou autour d'invités à travers des réunions thématiques et le journal que vous tenez entre vos mains. La "ligne politique" est large, floue et comme le veut le nom du journal plutôt contradictoire. Disons, là encore, que le noyau dur se situe dans une mouvance plutôt de gauche, et ce, au sens le plus large du terme. Militants ou sympathisants politiques y cotoient des citoyens qui veulent parler de politique, parler de la société, du monde dans lequel on vit sans forcément s'engager plus avant. La "palabre" et l'écriture suffisent à notre bonheur et tant que vous aurez envie d'échanger, de discuter, de vous exprimer, Débattre continuera.

LE FONCTIONNEMENT

Un thème est choisi collectivement. Ce thème est traité par le journal. Chacun est libre d'envoyer les articles - cf p 12 - avant la date indiquée, et la réunion se tient dans les 15 jours qui suivent la publication du journal. Une personne se dévoue pour préparer et animer la réunion avec possibilité d'invités extérieurs.

L'ADHÉSION

Aïe Aïe ... Débattre n'étant ni une association d'intérêt général, ni un parti politique ou une fondation, vos seules adhésions la font vivre :

Etudiants, Chercheurs : 100 F
Salariés : 200 F
Membres bienfaiteurs : 400 F ou plus.

Chèque à l'ordre de Débattre à envoyer à Carole Etienne, 3 av du Chateau, 94300 Vincennes.

L'ETAT ET LE CITOYEN : QUELS MOYENS POUR QUELLE FIN ?

Je repense à notre dernier débat sur le service public avec une pointe d'amertume.

Nous étions là, à débattre de leurs coûts, du manque de lisibilité, de la nécessité de rationaliser leur fonctionnement. Quelques arrêts de travail, débrayages annonçaient alors un mouvement de grève corporatiste. Un de plus. Contre la réforme, nous assistions à la révolte des nantis, les nobles du 20ème siècle auxquels "Juppé=Sieyès" allaient faire entendre raison.

Ainsi, fers de lance et soutiens de la République en 1848, cheminots, postiers, employés de banque, enseignants seraient devenus conservateurs...

Depuis 10 ans au moins, la montée en puissance de la vague libérale aboutit à une remise en cause en profondeur des mythes structurants de la société française. Nous plongeons dans la révolution libérale avec les mêmes œillères qui nous ont, en d'autres temps, projetés dans l'illusion modernisatrice et, il y a peu, fait prendre Maastricht pour un projet de construction européenne. L'illusion libérale, celle que nos aïeux avaient déjà en 1789, a fait renverser l'absolutisme, proclamer les Droits de l'Homme, dissoudre les corporations, pour finalement se retrouver nue face à l'État.

Cette idée de choix rationnel, de transparence du marché, de responsabilité individuelle, possédait déjà l'âme de nos ancêtres. Ah ! l'optimum de Pareto, quelle simplicité logique... quel simplisme ! Mais je m'éloigne de 1789... L'individu nu, avec sa déclaration

dans une main et le marché dans l'autre, était alors éclairé par un autre mythe structurant : l'intérêt général, le bien public.

Faut-il rappeler à ce propos que le mot "nationalisation" trouve ses origines à cette époque et qu'il exprime non un rapport de propriété, mais une forme d'utilité sociale, une concordance au niveau des finalités ! Aujourd'hui, nos nouveaux héros n'en peuvent plus de ces archaïsmes étatiques. Hier encore, la Commission euro-péenne a demandé à la France d'accélérer l'accès de ses réseaux aux tiers (semaine du 10 au 15 décembre). L'Européen "européen" est un homme dont les œillères regardent vers le 19ème siècle avec nostalgie !

Depuis trois semaines, à plusieurs reprises, des millions de personnes ont manifesté leur refus d'un certain choix de société. Contre le choix d'une société contrainte, exclusivement contrainte, par des critères économiques, contre l'index accusateur qui les désigne comme étant budgétivores, fainéants, cossards, pas assez dépensiers (il faut penser aux petits commerces !). Il y a des chiffres que l'on connaît moins que les déficits SNCF ou sociaux. Quid des milliards de fonds publics accordés depuis 15 ans aux entreprises pour des maintiens d'emplois ou programmes d'embauches ? Quels contrôles ont été réalisés sur l'emploi de ces fonds publics ? Les taux d'auto-financement de ces entreprises dépassent les 100% ; la part des profits destinées à la rémunération du capital ne cesse d'augmenter depuis la fin des années 80. Ces chiffres sont publics, ce sont ceux

des comptes de la Nation. Mais repris par personne, si ce n'est "l'Huma" dont on peut alors déplorer le manque de crédibilité. Ils n'interviennent à aucun moment dans le débat que devraient pourtant contribuer à créer les forces de gauche. Le problème est ailleurs. Pour une partie d'entre elles, les poignets liés par l'illusion maastrichienne, condamnée à vibrer à l'unisson de la Commission à chaque nouvelle déréglementation, l'acrobatie devient chaque jour plus dure. Pour l'autre partie, c'est la recherche de nouveaux repères, d'un nouveau sens. Il pourra être européen, méditerranéen, peu importe. Il devra comporter de nouvelles définitions du travail, une nouvelle appréhension des notions de croissance, de progrès, bref, rien, rien ! de ce que nous impose le carcan technocratique ahurissant de l'Acte unique et des autres traités, symboles de la déresponsabilisation et de démission du politique.

On pourra, certes, continuer à se réfugier dans le savoir des élites. Je ne leur témoigne pour ma part que peu de confiance. Et le paradoxe qui consiste à nous faire croire que la Sécurité sociale ne sera sauvée que par une tutelle, que dis-je, une appropriation par l'appareil de pouvoir étatique des leviers de décision et de nomination de ses institutions, n'est pas le moindre à me faire douter.

Car enfin, lorsque l'on s'efforce de prolonger les esquisses de la société qui se dessine en cette fin de siècle, quel meilleur moyen pour l'État de mettre fin le moment venu à un système qu'en le contrôlant tout à fait ?

Jean-Christophe BOUVIER

L'ÉGALITÉ EST-ELLE POSSIBLE ?

Le sujet "la place des femmes dans la société" pose en lui même le problème. Que cette question ait un sens (on ne devrait pas avoir à la poser) est révélateur de la persistance des inégalités entre les sexes avec comme victimes (de l'inégalité) : les femmes.

Il ne s'agit plus aujourd'hui, dans les sociétés occidentales, et plus particulièrement en France, d'un problème d'égalité des droits, mais d'égalité des conditions. Le fait est maintes fois démontré et couramment admis :

- les femmes ont des positions professionnelles inférieures aux hommes, et même lorsqu'elles occupent une place identique à celle d'un homme, elles sont moins bien payées; d'autres part elles sont chargées des tâches d'entretien du foyer, moins nobles et non rémunérées ;

- le pouvoir, sous toutes ses formes (religieux, politique, économique...), leur reste massivement inaccessible ;
- l'image des femmes dans la société a certes évolué, mais elle demeure chargée de ses attributs traditionnels: être belle et séduisante, puis maternelle et nourricière, dévouée à sa famille.

L'égalité réelle (et pas uniquement formelle) sera-t-elle un jour acquise ? C'est aux femmes d'agir pour progresser vers ce but, car un groupe est le mieux placé pour promouvoir ses intérêts (cf les cheminots).

C'est pourquoi j'ai choisi d'abord le problème sous l'angle suivant : Veulent-elles, peuvent-elles obtenir, après l'égalité des droits, celle des situations ?

L'égalité des sexes, elles la veulent et nous la voulons tous, répondez-vous sans hésiter ; cela paraît évident, souhaitable, légitime... Bien sûr ! Mais si on prend en compte non plus les désirs évoqués mais les moyens employés pour y parvenir, on peut se poser la question suivante :

Prennent-elles les moyens pour conquérir cette place dans la société

capitaliste et concurrentielle ou acceptent-elles le partage des rôles et des tâches tel qu'il est actuellement entre les sexes, pour schématiser :

- à l'homme, la tâche de ramener la plus grosse part des revenus du ménage, la possibilité de s'investir dans une carrière professionnelle, d'exercer des responsabilités dans la vie publique,

- à la femme, le devoir d'élever les enfants, d'entretenir le foyer, et la possibilité d'avoir une activité professionnelle compatible avec l'exercice des responsabilités précédemment cités.

Pour répondre à cette question, examinons le comportement des femmes dans les principaux aspects de la vie sociale.

□ Dans le domaine de l'éducation, les mêmes possibilités sont aujourd'hui ouvertes aux deux sexes. Mais cette égalité des chances n'est pas complètement mise à profit par les filles : elles sont encore trop nombreuses à s'engager dans un nombre restreint de filières peu rentables (secrétariat, sciences humaines, vente, école d'infirmières, éducation des enfants...) et sous-représentées dans les formations techniques.

Ces vocations s'expliquent en partie par le poids des représentations collectives et des médias, une moindre pression familiale ("tu seras avocat ou médecin, mon fils"), en partie sans doute par -déjà- le choix d'une vie plus tournée vers les autres, les enfants ou des emplois exigeant peu d'investissement.

L'éducation est néanmoins un domaine où l'égalité et l'uniformisation des sexes tendent à progresser le plus. La rupture essentielle se fait avec

l'entrée dans le monde du travail, puis la maternité.

□ Dans le choix des carrières, les femmes restent nombreuses à préférer des professions historiquement féminines (où la maternité et le fait d'être une femme ne posent pas de problème ?), à limiter le développement de leur carrière en choisissant d'exercer à temps partiel, de prendre des congés parentaux, en abandonnant leur emploi pour suivre leur compagnon (promotion, mutation) ou élever un enfant.

Quand à celles qui veulent s'investir autant qu'un homme le ferait, comment peuvent-elles convaincre un recruteur qu'elles n'ont pas les mêmes charges familiales que leurs collègues ? La présomption congé maternité + charges familiales joue en leur défaveur au moment de l'embauche, de la promotion et le tout se retrouve sur la fiche de paie.

Dans les entreprises, la désignation des dirigeants se fait par cooptation. Or, les occupants de ces postes sont aujourd'hui des hommes. Dans ces conditions, comment assurer une répartition équilibrée des responsabilités entre les postulants des deux sexes ?

□ Dans le domaine privé, les femmes effectuent la majorité des tâches, ce qui n'est pas sans conséquence sur leur possibilité de s'investir dans la vie publique, voire leur capacité à acquérir des connaissances ou la confiance nécessaire à une réussite sociale, professionnelle.

Elles consacrent beaucoup plus de temps et retirent plus de plaisir à s'occuper de leurs enfants que leurs compagnons. En effet, contrairement



aux hommes, elles culpabilisent lorsqu'elles se consacrent à leur travail ou à une activité extérieure "au détriment" des enfants. Le partage des tâches ménagères est sans doute plus facile à organiser que celui de l'éducation des enfants, car les deux sexes ne semblent pas avoir la même conception de son importance et de son étendue.

□ Dans le domaine politique, où elles sont largement sous-représentées, les élus et responsables mettent en accusation le faible investissement des femmes, qui expliquerait le peu de place qu'elles y occupent.

Mais cette difficulté à pénétrer un univers à priori ouvert à tous (les postes sont électifs) s'explique en partie par la difficulté à pénétrer un univers masculin où le soutien et le parrainage des aînés et des hommes politiques en place est nécessaire pour obtenir l'investiture d'un parti.

La volonté d'égalité des femmes semble défaillante dans le domaine professionnel et politique. Mais ne s'agit-il pas de la réticence à faire les sacrifices considérés comme nécessaires, à adopter les modes de pensée et les pratiques actuelles des hommes qui tiennent le pouvoir plutôt que d'un refus de s'investir et de prendre des responsabilités ?

La conquête des lieux et places du pouvoir requiert dans notre société, entre autres, de l'ambition, de la confiance en soi, la maîtrise émotionnelle, du leadership, un minimum d'agressivité, la maîtrise du discours et exige des sacrifices au niveau de la vie privée.

Ces qualités ne sont guère prisées par la majorité des femmes qui préfèrent en développer d'autres (écoute, sensibilité...). Les besoins de se mettre en avant, de prouver sa supériorité n'est pas non plus partagés également entre les hommes et les femmes. Enfin, l'agressivité, la lutte pour la conquête des positions recherchées leur apparaissent comme des moyens inacceptables.

Ces différences de comportement sont constatées et expliquées par Elisabeth Badinter (dans son livre XY), par le processus de définition de l'identité féminine/virile traditionnelle (passivité, douceur, abnégation, maternage versus action, agressivité, compétition, autorité), malgré l'évolution des mœurs et des représentations (exemple : les nouveaux pères). Celle-ci prône donc la construction d'une identité féminine plus active et d'une identité masculine réconciliée avec une certaine douceur, bref un rapprochement et une libération vis-à-vis des stéréotypes traditionnels qui emprisonnent aussi bien les hommes que les femmes.

Malgré la lenteur de l'évolution des représentations collectives et le repli sur les valeurs traditionnelles engendrés par la crise, l'uniformisation des comportements progresse à chaque génération.

A quand la possibilité pour les hommes de materner, de travailler moins, de garder leurs enfants après un divorce, de recevoir une pension alimentaire, etc ?

Ces différences comportementales et d'inclinaisons (actuelles) font que le jeu de la compétition élimine les femmes au fur et à mesure de la progression vers les lieux de pouvoir, c'est ce qu'on a appelé "le plafond de verre". Aussi la revendication des femmes est plus large que le seul accès aux responsabilités, elle porte aussi sur les conditions d'accès à ces responsabilités : un changement des règles de jeu.

□ Ainsi les femmes politiques dont Régine Saint-Criq et Nathalie Prévost ont recueillis les témoignages dans leur livre "Vol au-dessus d'un nid de moches" demandent des aménagements dans le travail militant (des méthodes de travail plus efficace lors des réunions, moins de cumul des mandats pour laisser du temps à la vie privée et éviter la professionnalisation des politiques, des quotas pour obli-

ger les hommes politiques en place à leur en faire une ...) et le changement des mœurs politiques (moins d'agressivité et d'attaques personnelles dans les luttes politiques, moins de discours et plus de dialogue).

□ Dans les entreprises, le souhait et la condition pour que les femmes s'impliquent d'avantage sont l'aménagement et la réduction du temps de travail... pour tous les salariés. En France, les occupants des postes cadre ou importants doivent montrer leur allégeance à la direction en travaillant beaucoup et en restant tard (ce qui n'est pas le cas en Allemagne par exemple) et ne peuvent donc pas assumer pleinement leurs responsabilités familiales.

Aussi, la réduction du temps de travail et le partage du travail doivent-ils concerner tous les emplois salariés et pas seulement (comme il est aujourd'hui conçu) les emplois féminins peu qualifiés.

La progression vers l'égalité dans les domaines professionnel, social et politique est indissociable d'un rééquilibrage des charges familiales entre les sexes.

□ Dans le domaine privé, les femmes doivent et peuvent exiger un égal partage des tâches. Il faut pour cela se défaire des préjugés sociaux qui attribuent à la femme cette fonction et qui la culpabilisent. Ainsi Susan Faludi dans "Backlash" démonte les études, les films et les articles qui, aux USA, organisent ce qu'elle nomme la revanche, cette pression qui vise à renvoyer les femmes à leur rôle traditionnel.

□ Pour faire évoluer les comportements, il faut développer (comme dans les pays scandinaves, qui sont aujourd'hui les champions de l'égalité) une politique volontariste : des programmes éducatifs, une meilleure information sur les discriminations, des quotas (dans les domaines les plus difficiles à pénétrer et où une telle mesure pourrait être facilement

applicable, exemple : les scrutins de liste), des structures d'accueil pour les enfants, une législation du travail...

En particulier, il faudrait créer un congé paternel obligatoire (comme le congé maternité) pour offrir aux pères la possibilité de profiter de leurs bébés à l'instar de leur compagne et neutraliser une des réticences des employeurs à embaucher des femmes.

Pour faire aboutir ces revendications, il semble difficile de les faire porter par un seul parti ; il vaudrait mieux pouvoir compter également sur une solidarité féminine (le nombre fait la force).

Mais cette solidarité n'existe pas et les quelques femmes qui ont réussi à pénétrer les bastions masculins ne souhaitent pas toujours que leur cas se banalise. Que serait finalement une telle solidarité sinon un autre nom du féminisme ? Or, aujourd'hui celui-ci est rejeté, comme la plupart des "ismes" que l'on confond avec leur expression dogmatique des années 60-70.

Le problème de la place des femmes n'est pas en voie d'être résolu rapidement : l'État ne joue pas (ou peu) le rôle de régulateur, les partis politiques font une surenchère essentiellement verbale et surtout le débat de société sur ce problème s'est presque éteint (il est soulevé de temps à autre pour retomber dans l'oubli après quelques protestations de bonnes intentions). En effet, ce débat est très gênant pour tous : pour les femmes qui se sentent ainsi mises en position d'infériorité (ou dont la position est mise en lumière), pour les hommes qui se sentent mis en cause et ne souhaitent pas voir un rééquilibrage se faire en leur défaveur.

Chrystèle CONDEMINÉ

QUELQUES MOTS SUR MES SŒURS AFRICAINES

Parler des femmes n'est pas chose facile surtout quand on en est une. Mais pour paraître dans le journal Contradictions, que ne ferais-je pas ! Je me limiterai pour ma part à évoquer la place de la femme dans la société africaine.

Dans mon pays d'origine, le Mali, il est de coutume de dire que la femme est le pilier de la société. Pourtant, la réalité nous montre une femme systématiquement reléguée au second plan au profit de mâles virils et assoiffés de pouvoir.

Point commun avec la France, la femme y est considérée comme indigne de traiter les grandes décisions de la Nation. Pourtant, ce sont elles qui ont donné la vie à nos grands hommes. Et avant d'avoir été ministre, voire président, ces hommes de pouvoir ont été câlinés par une femme.

Bien sûr, tout le monde connaît ce refrain, mais je ne me lasserai jamais de le chanter !

Par contre, concernant le rôle de mes sœurs africaines dans la famille, c'est un sentiment de révolte qui m'anime. Sur le continent noir, la femme fait littéralement vivre le foyer et ceci, presque en dépit de la présence d'un mari. Car elle est bien souvent seule responsable de l'éducation et de la bonne marche de la maison. Dans les provinces les plus lointaines, les femmes vont chercher le bois dans la forêt, faire à manger, sans compter les divers travaux domestiques avec les gosses sur le dos.

Si l'on sait qu'en moyenne, une femme africaine a plus de cinq enfants, on mesure l'ingratitude de la tâche. Dans les capitales, lorsque le mari ne travaille pas, elle doit subvenir aux besoins de la famille en faisant du petit commerce sur les marchés.

Dans ces conditions, la polygamie est presque une obligation. Elle permet, en effet, une répartition des tâches

entre les épouses. Aux difficultés de survie au quotidien, s'ajoute ainsi souvent une compétition entre les épouses pour devenir la "bara muso" de Monsieur (femme préférée en Bambara).

Le père se contente, lui, de donner son nom et surtout, l'essentiel : procurer sa semence.

Pourtant cette situation n'est pas figée. Aujourd'hui, certains gouvernements des pays africains donnent la priorité à l'éducation des filles. Le manque d'éducation scolaire et sexuelle a trop longtemps contribué à maintenir la femme dans l'ignorance et la soumission. Des associations de femmes se sont créées depuis peu pour lutter contre la coutume barbare et mutilante de l'excision des jeunes filles.

Mais pour être acceptés, ces changements doivent s'inscrire d'une certaine manière dans le respect de nos traditions. Je pense en particulier à la tradition religieuse - musulmane ou catholique -. Car, on l'oublie trop souvent, l'arrivée de la religion musulmane a permis une codification du statut de la femme qui, même si elle restait inégalitaire, représentait une avancée pour les femmes africaines. La règle musulmane limite par exemple le nombre légal des épouses.

Tout en défendant farouchement la lutte pour l'égalité de mes sœurs africaines, je mettrai donc en garde ceux qui voudraient plaquer trop vite des solutions occidentales à une réalité culturelle riche et contradictoire, au risque de l'anéantir ou de mener à une flambée intégriste.

Maïmouna N'DAW

"SUR LES FEMMES REPOSE LA MOITIÉ DU CIEL"*

Lentement, le pas lourd et incertain, l'humanité a consenti au cours de ce siècle à prendre le chemin de l'égalité entre hommes et femmes : des progrès en ce sens ont été accomplis. Mais de fortes disparités subsistent qui exigent la poursuite du combat contre les inégalités.

Au moment où Pékin s'apprêtait à accueillir la quatrième conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes, où le monde était convié à dresser le bilan de la promotion des femmes au regard des objectifs - à savoir égalité, développement, paix - adoptés lors de la conférence précédente qui s'était tenue en 1985 à Nairobi, le programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) rendait public son rapport annuel sur le développement humain. Examinant à la loupe la situation des femmes à l'échelle mondiale, ce rapport a fourni là une contribution complète et éclairée sur la question de l'inégalité des sexes discutée début septembre dans la capitale chinoise. Il est apparu comme un réquisitoire contre la persistance des discriminations, voire de l'exclusion, à l'égard des femmes.

Donnant la mesure du chemin parcouru sur la voie de l'égalité des droits et de la reconnaissance du rôle des femmes dans les sociétés contemporaines, le PNUD a pointé les progrès accomplis, notables dans deux secteurs: santé et éducation. En moyenne, l'écart entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'accès à l'école a été réduit de plus de la moitié dans les pays en voie de développement, entre 1970 et 1990. Les pays arabes ont ainsi multiplié par deux le taux d'alphabétisation des femmes. En Afrique subsaharienne, le taux de scolarisation des filles a quadruplé au cours des 30 dernières années, passant de 8% en 1960 à 32% en 1991.

Mais les avancées sont insuffisantes. Les disparités entre hommes et femmes demeurent en dépit d'un combat tenace pour promouvoir l'égalité entre les sexes dans lequel les mouvements féministes se sont illustrés. Les

femmes représentent 70% des 1,3 milliards de pauvres recensés à l'échelle mondiale, indique le rapport du PNUD, et deux tiers des analphabètes (deux femmes sur trois sont ainsi illettrées en Asie du Sud). Lorsqu'on constate de sérieuses avancées en matière d'éducation, on assiste souvent à une "sexualisation" des itinéraires scolaires: les filles s'orientent vers des filières peu diversifiées et parfois limitées dans leurs débouchés. A bagage scolaire égal, elles s'insèrent plus difficilement que les garçons dans la vie professionnelle. Les femmes occupent 15% des postes de cadres; en moyenne, les salaires féminins ne dépassent pas 75% des salaires masculins (81% en France). Le travail des femmes, grossièrement rémunéré, devient parfois "invisible". Le rapport estime à 11.000 milliards de dollars le travail non reconnu et non rétribué des femmes au niveau mondial.

Sur le marché du travail, la position des femmes présente des failles importantes: concentrée sur un nombre d'emplois limité, souvent précaires, moins qualifiés et moins rémunérés, l'activité des femmes reste structurellement fragile, ce qui se traduit par une plus grande vulnérabilité au chômage. D'autre part, l'organisation productive et sociale n'a pas intégré toutes les conséquences du travail des femmes qui subissent des modèles traditionnellement masculins, comme la carrière.

"Tout pouvoir vise à se réassurer lui-même": le champ politique est le territoire des hommes, leur chasse-gardée. Selon le PNUD, les femmes détiennent en moyenne seulement 10% des sièges parlementaires, 6% des portefeuilles ministériels dans les gouvernements nationaux. Dans les pays riches comme dans les pays pauvres,

la sous-représentation au sein des instances politiques est l'un des éléments du phénomène d'exclusion des femmes qui, d'une manière générale, sont tenues à l'écart des sphères de pouvoir et des processus de prise de décisions.

Certes, ces chiffres moyens ne donnent qu'une vision d'ensemble de l'évolution en matière d'égalité de sexes et brossent des tendances lourdes. Bien sûr, ils cachent de profondes disparités selon les pays, les régions, selon les structures socio-économiques, les régimes politiques et juridiques. Ainsi, si l'accès des femmes aux postes politiques (la France se place au 31^e rang dans ce domaine) pose en général problème, il est vrai que les pays nordiques qui, à l'instar de la Suède, assurent une égalité presque parfaite entre les sexes, connaissent une situation radicalement opposée à celle que l'on peut observer dans certaines zones (les pays arabes, l'Afrique subsaharienne, l'Asie du sud, l'Asie de l'Est...). Mais la persistance des discriminations selon les sexes qu'ils soulignent, exige de trouver des remèdes.

Il faut veiller à imposer l'égalité des droits. Ce principe, issu de la déclaration des droits de l'homme, ne tolère aucune concession et on ne peut souffrir qu'il soit parfois remplacé par la notion d'équité, concept fourre-tout, mal défini, et donc pratique! "L'égalité, parce que la liberté ne peut subsister sans elle", répéterait Rousseau revenant habiter notre époque! Mais la proclamation juridique de cette égalité entre hommes et femmes au regard des droits de l'homme, principe universellement admis et même réaffirmé à la Conférence de Vienne signée par 171 Etats lors de la Conférence mondiale sur les droits de l'homme de juin 1993, ne suffit pas à

obliger les États à combattre l'inégalité. D'autres pistes sont à explorer. Par exemple : une représentation minimale et obligatoire des femmes dans les organes législatifs nationaux (les fameux quotas) ; la promotion universelle de l'égalité dans le droit positif des États (nombre de systèmes juridiques consacrent l'inégalité entre les sexes) ; la restructuration des normes sociales et institutionnelles (partage plus équitable des responsabilités familiales par un congé de paternité, horaires flexibles par exemple) ; la garantie d'un meilleur accès aux opportunités économiques... L'inégalité entre les sexes peut être réglée par des ajustements individuels - il faut appeler à une responsabilisation sur le sujet -, mais elle nécessite une réponse collective, éventuellement coercitive, par une adaptation des modèles de référence et une diversification des modes d'organisation sociale. La montée des interrogations sur la place relative du travail domestique, privé, et professionnel constitue une occasion de dépasser l'opposition entre un modèle de vie professionnelle masculin, dominant, et un modèle diversifié et non uniforme où le temps de travail est aménagé, les salaires modulés. Si la crise économique semble pouvoir servir parfois de prétexte pour menacer les acquis (cf. débats sur le salaire parental -maternel-), elle peut encourager les expérimentations et laisse ouverte nombre de pistes qui ont en commun de s'éloigner du modèle classique d'emploi à temps plein, toute l'année et tout au long de la vie professionnelle. Quant à la crise du politique, qui prend la forme d'une crise de confiance ("tous pourris") et s'accompagne d'une perte de légitimité des partis, elle peut être l'occasion de revoir les règles du jeu politique, de mettre un terme à la fracture entre les représentants (la "classe" politique, masculine), et les représentées.

* MAO ZEDONG

Nathalie CHIFFLET

LES FEMMES ALLEMANDES APRES LA RÉUNIFICATION: RÔLES NOUVEAUX, IMAGES INDÉFINIES

L'unification des deux Allemagne en 1990 générerait un considérable devoir d'intégration : deux histoires différentes devaient être conciliées, deux modes de vie, engendrés par quarante années de séparation, devaient être combinés. Une multiplication de rôles, souvent contradictoires, apparaissait dans la réalité politique et sociale allemande. Le développement du rôle des femmes illustre cet état des choses tâtonnant.

DEUX ALLEMAGNE, DEUX IMAGES DES FEMMES

Avec l'unification des deux Allemagne, les féministes de l'Ouest s'attendaient à un renforcement de leurs positions et à la réalisation de certaines de leurs vieilles requêtes telles que la suppression du paragraphe 218 réglant restrictivement le droit à l'avortement en RFA, contrairement aux textes de la RDA, ou encore l'augmentation des places de crèche, un accès plus large des femmes sur le marché du travail à l'instar de leurs homologues de l'Est du pays qui, en 1989, travaillaient pour presque 80% d'entre elles. En somme, concernant la situation sociale des femmes, la RDA, conformément à sa prétention politique de créer une société plus juste, semblait avoir un avantage de modernité par rapport à la RFA.

Quel ne fut pourtant pas l'étonnement de constater que les femmes de l'Est ne souhaitaient pas s'intégrer au mouvement des femmes de l'Ouest ! Marquées par leur récente victoire sur un système répressif qu'elles avaient réussi à remporter aux côtés des hommes, ces femmes ne comprenaient dès lors pas la nécessité de faire une politique sans les hommes. Les féministes de l'ex-RFA durent admettre qu'un mouvement de femmes en tant que tel n'avait jamais existé en RDA.

PROBLÈMES COMMUNS, RAPPROCHEMENT DES IMAGES

La réalité politique de l'Allemagne réunifiée a rapidement permis de changer les différences de représentation qui existaient entre les deux blocs autrefois ennemis. Le point de cristallisation semblait s'opérer principalement sur le paragraphe 218. Or, le traité de réunification des deux pays prévoyait un nouveau règlement s'alignant sur l'état du droit dans l'ex-RDA. Toutefois, les partis conservateurs refusaient d'accepter une telle liberté. Face à cette levée de boucliers, les femmes de l'Ouest et de l'Est ont commencé à se battre ensemble, pour leurs intérêts communs. Malgré tout, l'opposition libérale a bien failli triompher, suite à un recours déposé devant le *Bundesverfassungsgericht* (il s'agit là de la Cour constitutionnelle allemande ayant pour mission de vérifier la conformité des lois à la Constitution). La haute instance a, en effet, estimé que l'avortement restait un acte répréhensible et donc condamnable et qu'en tout état de cause, la femme doit au préalable accepter de se livrer au dialogue. En ce sens, la Cour a décidé qu'un programme d'aide sociale pour les femmes et les enfants devrait être prévu dans la nouvelle rédaction du paragraphe 218. Tout particulièrement, le droit à une place de crèche pour chaque enfant dès l'âge de trois ans a ainsi été énoncé. Malheureusement, et compte tenu de la situation financière catastrophique des communes et des Länders (chargés de mettre les dites places de crèche à disposition), il n'y a qu'une ville où les places seront, et conformément à la loi, garanties dès 1996 : c'est Heidelberg, dont le maire est... une femme !

>

LES FEMMES, GRANDES PERDANTES DE LA RÉUNIFICATION ?

La loi visant l'avortement n'a pas été le seul point à changer contre l'intérêt des femmes est-allemandes. Ces dernières sont également les plus concernées par la crise économique. Partant d'un niveau de 80%, le taux d'emploi des femmes en ex-RDA a chuté en 1991 et 1992 aux environs de 45%. Il ne cesse depuis de diminuer alors que, dans le même temps, le taux des hommes ayant un emploi remonte depuis 1992. Les femmes ont été les premières à être licenciées, et sont les dernières à être réembauchées. Cette régression s'est réalisée sans bruit, tandis que, paradoxalement, les hommes ont souvent organisé des manifestations aux fortes répercussions dans toute l'Allemagne. Comme l'avait analysé Simone de Beauvoir en son temps, les femmes manquent d'organisation. Le pire est que cette pratique de licenciement des femmes, parfois âgées, souvent avec des enfants ou enceintes, a été qualifiée de sociale car, selon l'avis des responsables officiels, les femmes, à l'inverse des hommes, n'ont pas à soutenir une famille. Il a été considéré que les femmes ont, parallèlement à leur travail, un autre devoir considérable, négligé depuis trop longtemps : l'éducation de leurs enfants. Une politique en direction des femmes est perçue, en période de crise économique, comme un luxe qui représente un coût trop élevé pour le contribuable. L'argument des conservateurs consiste à souligner que les femmes ont un rôle important à accomplir comme mère, ce qui évite, par ailleurs, à l'Etat de financer des allocations qui bénéficient surtout au système social de l'ex-RDA.

Or, bien loin de vouloir cautionner cette argumentation traditionaliste de certains hommes politiques de l'Ouest, il faut admettre que bon nombre de femmes ont bien accueilli l'idée de s'épargner la double corvée

du travail et du ménage pour quelque temps. En effet, à y regarder de plus près, il apparaît que l'égalité des femmes en ex-RDA ne reflétait pas un tel progrès. Certes, presque toutes les femmes travaillaient, mais rarement par choix. Il s'agissait surtout d'apporter une contribution aux maigres revenus du ménage. De plus, l'économie est-allemande, planifiée et organisée, se caractérisait par une productivité basse, nécessitant donc un taux de travail élevé pour compenser le manque d'investissement en capital. Résultat : une participation plus importante des femmes dans le processus de production était exigée par l'Etat.

De même, il n'était pas question de choisir librement son secteur ou son lieu de travail. Les femmes occupaient souvent des postes dans des branches aujourd'hui fortement touchées par les problèmes économiques telles que l'industrie textile et légère, le commerce, l'hygiène publique, l'agriculture... Pour la plupart, leur statut était très bas et lié à des tâches faciles et répétitives avec des objectifs de rationalisation. A l'inverse, dans les branches plus proches des lieux de décision et de pouvoir (militaire, police, parti, etc.), le taux d'emploi des femmes était seulement de 12%. Pour une bonne part, le chômage des femmes a des raisons structurelles. Finalement, avec des fonctions de moindre niveau que celles des hommes (parfois pourtant pour un niveau de qualification supérieur) et le devoir d'assumer de surcroît les tâches ménagères, le rôle des femmes en ex-RDA était plutôt traditionnel.

D'un autre côté, deux tiers des chômeurs dans les nouveaux Länders sont aujourd'hui des femmes. Or, ces femmes souhaitent travailler. Elles ne veulent pas être dépendantes d'un homme ou de l'aide de l'Etat. Malheureusement, l'économie refuse d'accepter cette revendication légitime. Un membre important d'un bureau de conseil d'entreprises bien connu - Roland BERGER - essayait, à l'occasion de la présentation d'une analyse

structurelle de la région est-allemande, de calmer ses auditeurs français : le taux de chômage dans la région examinée devait être corrigé vers le bas car beaucoup de femmes s'étaient déclarées sans emploi, ce qui, en Allemagne de l'Ouest, ne se fait pas. En conclusion, ce dernier assurait que les chiffres obtenus ne représentaient pas le vrai taux d'une situation "normale", comme dans la partie occidentale du pays...

LE RÔLE DES FEMMES EN ALLEMAGNE : ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

La situation des femmes allemandes décrite ci-dessus montre très clairement un phénomène sociologique : les sociétés modernes produisent des structures traditionnelles. Mais, dans le même temps, elles sont tellement dynamiques que toutes les structures en observation évoluent en permanence. Ni les femmes de l'ex-RDA, ni leurs soeurs de l'ex-RFA ne peuvent accepter plus longtemps d'être reléguées au rôle de femme de ménage, rôle qu'elles n'ont pas choisi librement. De plus, elles ne veulent plus être dépendantes des hommes qui ne font rien pour l'éducation des enfants. Et, à défaut de trouver un emploi, il apparaît que les femmes ont le courage de s'établir à leur propre compte : l'année dernière, en Allemagne, plus de la moitié des créations d'entreprises ont été initiées par des femmes.

En conclusion de cette réflexion sur le rôle des femmes dans l'Allemagne réunifiée, il convient de constater que celui-ci est dans une phase qui reste orientée vers la tradition du côté politico-économique, mais qui tend à s'engager tout de même vers une définition plus moderne, à l'image de cette jeune génération de femmes qui ne fait plus la bataille mais vit déjà l'égalité des sexes.

Berlin, Janvier 1996

Katrin SELL

LE DROIT A LA VIE

Comme il est difficile pour moi de m'exprimer sur les femmes. Tous ceux qui me connaissent savent que je me sens peu animée par le féminisme. Le féminisme d'ailleurs m'ennuie, et je n'y ai jamais été sensible. L'univers féminin n'est pas mon terrain de prédilection et je préfère de loin les multiples rapports possibles avec les hommes.

Les féministes me font souvent sourire, m'agacent parfois et je ne peux me détacher de cette impression d'une idéologie anachronique, comme si elles devaient forcément appartenir à un temps qui n'est pas le mien. Mais, il y a une limite au désintéressement. Aujourd'hui, oui les femmes sont en danger !

Et je me devais de tirer la sonnette d'alarme. J'aurais dû, pour illustrer mon propos, évoquer ces femmes de l'ombre dont on ne parle jamais et qui semblent n'intéresser que celles et ceux qui s'en sentent particulièrement proches, ces femmes immigrées qui sont nos mères, ces jeunes filles dites "issues de l'immigration" dont le parcours est remarquable, et qui vivent une lutte, un déchirement intérieur les poussant non pas à s'anéantir mais à se dépasser pour réussir. Oui, j'aurais dû parler d'elles et leur rendre justice, tant elles sont ignorées.

Qu'elles me pardonnent, qu'elles ne m'en gardent pas rancune, mais il y a sur l'autre rive de la Méditerranée un combat contre la mort, pour la vie qui se joue aujourd'hui dont l'issue se répercutera sur nos vies... le choix donc n'a pas été simple, mais je suis sûre qu'elles me comprendront.

Il est un pays où le bouc émissaire n'est pas au masculin. En Algérie, les femmes se mobilisent, et elles ont bien du courage. Devenues, après les militaires, les journalistes et les intellectuels, les cibles mouvantes de l'obscurantisme, elles osent encore, égales à elles-mêmes, s'opposer à l'oppression. En cela, elles restent les dépositaires d'une tradition historique du refus de la soumission déjà

exprimé au cours de la guerre d'indépendance.

Les femmes algériennes continuent de s'inscrire dans l'histoire mouvementée de ce pays. L'histoire et la mémoire collective d'un peuple cristallisent autour de quelques noms l'héroïsme révélé par des situations exceptionnelles. Mais qui se souvient de Zoulikha, Tounes, Halima et tant d'autres anonymes qui contribuèrent d'une manière décisive à l'indépendance de l'Algérie.

Rendre hommage tout d'abord à ces millions de femmes tapies dans l'ombre. Ces femmes qui se sont imposées sur tous les terrains de lutte, investissant un monde extérieur qui leur était jusqu'alors totalement étranger, inventant au fur et à mesure des nécessités de nouvelles formes de vie et de lutte, faisant preuve d'un courage admirable. Ces femmes qui ont su, face à la répression, à la violence ignorer la peur et réinventer les pétitions et les marches. Elles ont su contribuer à renforcer le courant pour la paix en Algérie.

Il nous faut rendre hommage à ces combattantes anonymes, ces héroïnes qui s'ignorent et qui disparaissent comme elles ont vécu, modestement, sans faire de remous car, comme pour le reste, l'histoire faite par les hommes a et continue d'occulter leur

existence même. Elles étaient pourtant toutes exceptionnelles, d'une trempe peu commune.

Décues de leur propre histoire, elles se rappellent de la disparition des différences sociales durant cette époque qui leur laissait penser et rêver à une Algérie égalitaire. Mais une fois la paix revenue, la société retrouva ses anciennes marques.

L'indépendance... elles y croyaient, elles espéraient avoir contribué à la création d'une société où il ferait bon vivre, elles espéraient beaucoup pour leurs enfants.

Alors que l'Algérie traverse une des périodes les plus sombres de son histoire, à nouveau les femmes algériennes se lèvent pour dire NON au terrorisme, NON à la soumission.

Heureusement d'ailleurs qu'en Algérie, il y a les algériennes ! Il existe et subsistera longtemps encore ce courage au féminin. Ce courage exemplaire qui jalonne l'histoire de l'Algérie.

Mais combien d'algériens savent vraiment que la femme est un composant social et que sans elle, nul ne peut remettre ce pays sur pieds. Comment peut-on parler de démocratie alors que le code de la famille met la femme sous tutelle ? Personne n'a su expliquer pourquoi la femme algérienne devrait rester spectatrice



muette et consentante, alors qu'on décide du rôle qu'elle devra jouer dans sa propre vie.

A l'image de l'ensemble de la population, la femme algérienne est amoureuse de sa liberté. Combien de temps lui faudra-t-il encore marcher et se taire ? La "caste au pouvoir", comme elles aiment à le dire, illusionnée par son autoglorification avait cru que trente ans de silence et de peur avaient fini par briser l'échine de ce peuple. Erreur, c'était sans compter ces femmes belles et fières, refusant les diktats d'où qu'ils viennent, refusant de se voiler physiquement ou idéologiquement. Elles refusent de voir leur âme mise en cage, elles refusent inlassablement de se mettre à genoux ; elles refusent que leur corps, leur âme et leur raison soient enfermés dans des carcans d'intolérance et de rejet.

Combien de larmes les mères d'Algérie vont-elles être obligées de verser avant que ces atrocités ne cessent. Combien de temps cela va-t-il durer ? Le 22 mars 1994, 50 000 algériennes ont levé la voile en criant "Algérie debout" !

Elles étaient là; elles étaient belles et toutes criaient courageusement, à découvert, leur refus du terrorisme, leur refus du fascisme, leur refus de la barbarie, leur refus de voir impuissants leurs frères, leurs pères, leurs copains, leurs maris, leurs voisins. Elles étaient là pour dire NON à l'assassinat de leurs soeurs. Elles étaient là aussi pour interpellier le pouvoir qui donnait cette fâcheuse impression d'être en vacances, cette inquiétante impression d'avoir abandonné le peuple, de l'avoir trahi aussi.

Ces femmes sont déterminées à se battre et à ne pas se laisser faire. Déterminées à vivre dans une Algérie, libre, plurielle,

démo-cratique et tolérante, elles sont descendues dans les rues. Comme Tahar Djaout, ces femmes savent que le silence, c'est la mort et que si elles se taisent... elles meurent ; si elles parlent, elles meurent... alors elles parleront et mourront. Elles savent aussi qu'elles sont libres de briser le cercle d'enfer dans lequel elles vivent... quel qu'il soit.

"Il vaut mieux mourir debout que vivre à genoux", "Ni hidjab, ni djilbab, Algérie algérienne", "ni dialogue, ni négociation avec les assassins"... "mettez les dans un bateau et envoyez-les à Kaboul"... Les slogans de cette grande manifestation étaient clairs et exprimaient le ras-le-bol d'une population. Ils exprimaient aussi le refus de voir l'Algérie sombrer dans le chaos que provoquerait l'Etat islamiste, théocratique, le refus du terrorisme, mais aussi le refus de tout compromis avec l'intégrisme, son soutien, ses alliés, ses parrains.

Le 22 mars 1994, le monde entier a pu voir une autre Algérie ; celle des citoyennes ; une Algérie nouvelle avec des repères politiques, sociaux, culturels. Réhabiliter la femme dans ses droits, telle est la mission de celles qui, aujourd'hui, ont repris le flambeau de la lutte pour l'égalité. En Algérie, comme partout ailleurs (et donc en France), les femmes algériennes se mobilisent et sont particulièrement présentes. Animées par le sentiment qu'elles n'ont de toutes les façons plus rien à perdre, elles avancent à visage découvert et font preuve d'une grande détermination. Alors... Tant qu'ils n'auront pas les femmes... ils n'auront pas l'Algérie.

Yasmina ALI OULHADJ

CONTRADICTIONS MODE D'EMPLOI

⌚ QUAND ?

Il paraît une fois par mois, en préparation de la réunion dont le thème a été fixé à l'avance.

✍ COMMENT ÉCRIRE ?

Si le thème vous inspire ou si une idée sur l'actualité ou tout autre sujet vous taraude, alors plusieurs solutions :

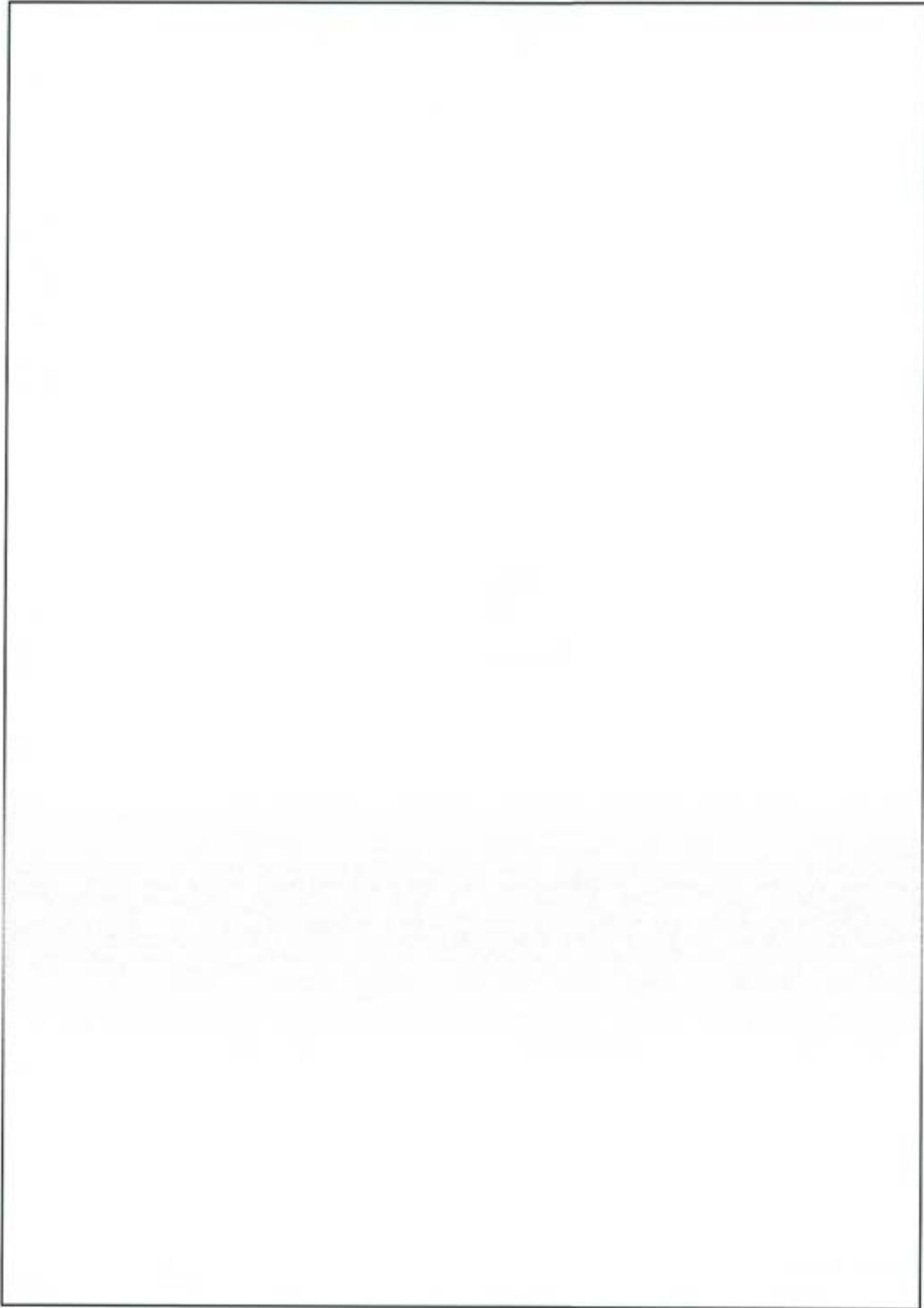
- envoi sur papier manuscrit pour les non-équipés d'ordinateur et à condition de parfaite lisibilité ;
- envoi sur disquette 3,5 pouces - attention à la protection lors de l'envoi : enveloppes épaisses ou molletonnées - de préférence sur mac-intosh mais les formats DOS sont acceptés. Enregistrez votre texte sous format TEXT ou ASCII. Dans tous les cas, veuillez joindre un tirage papier, sans annotation manuscrite afin de laisser une possibilité de scannage en dernier recours.
- joignez, si vous le pouvez, des illustrations.
- pour le format : essayez de prévoir un chapeau en guise d'introduction de votre article, ainsi que des inter-titres afin d'aérer au maximum vos articles.
- prévoyez large, avant la date fatidique. Les rushes de dernière minute sont pénibles !
- relisez et faites relire vos productions, la correction à posteriori est fastidieuse !!!

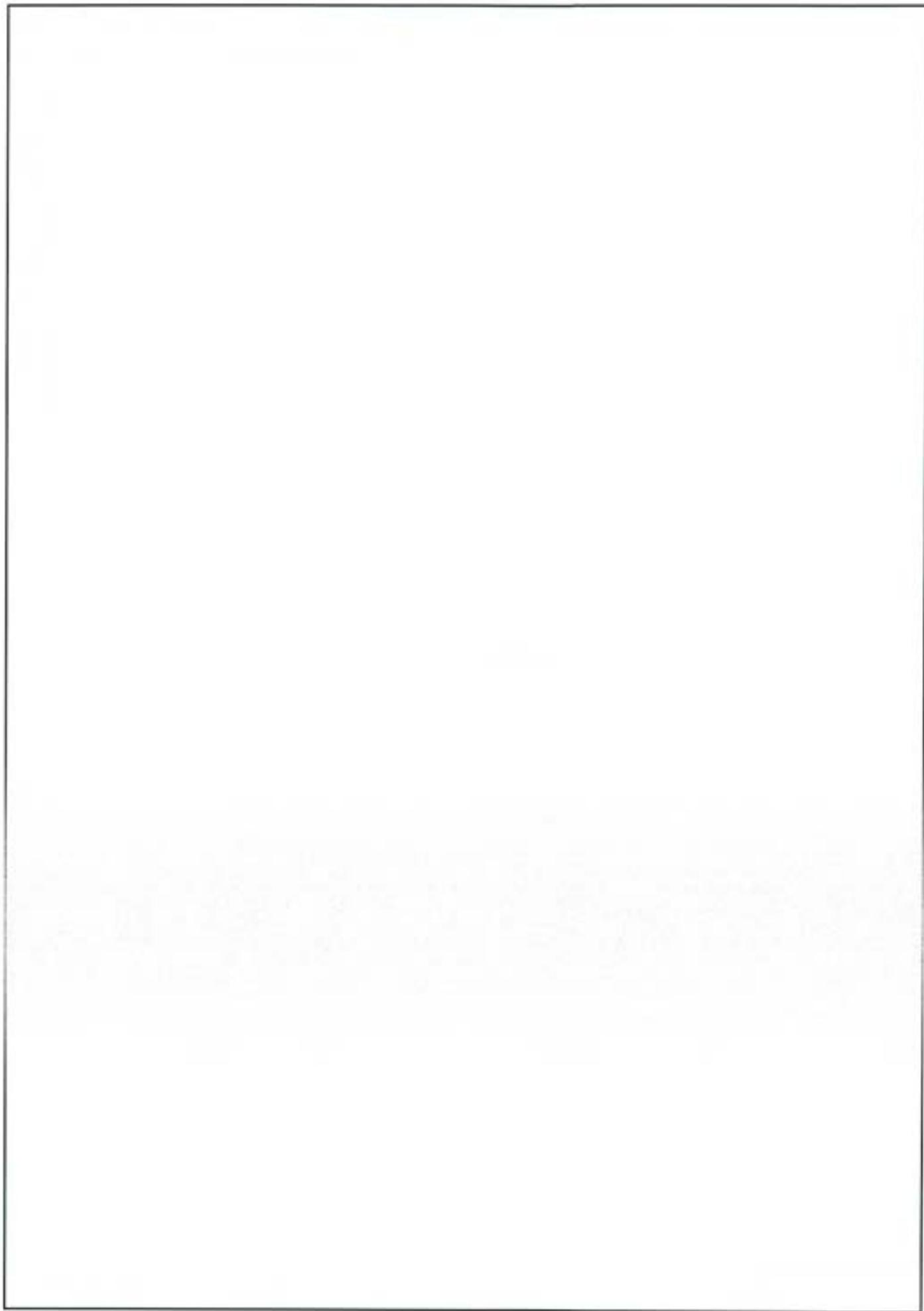
✉ OÙ ?

Documents à envoyer à Didier Guillot, 7ter rue de Saisset, 92120 Montrouge (possibilité de fax : 40 43 89 03).

⌚ LE PROCHAIN NUMÉRO ?

La prochaine réunion qui aura lieu fin mars - début avril aura pour thème : "LA BIO-ÉTHIQUE" avec intervenant probable. Articles à envoyer avant fin février.





LETTRE OUVERTE À S...

Parce-que la montée en puissance des groupes extrémistes m'inquiète, parce que l'impunité dont jouissent actuellement les commandos anti-avortements me sidère, parce que je ne peux pas admettre qu'une amie puisse se méprendre à ce point... Ce discours hypocrite, fascisant, emprunt des pires accents de haine et de violence jure avec la jeunesse et les élans généreux et spontanés qui l'illustrent. Après d'innombrables discussions sans doute trop raisonnées, l'écrit saura-t-il m'aider dans ma volonté de convaincre ?

Laissons derrière nous toute référence au discours purement féministe qui serait, me semble-t-il, réductrice.

Certes, dans sa lutte pour l'égalité des sexes, le mouvement féministe a très vite perçu que la libération de la femme passait aussi par un contrôle des naissances. La mission de reproduction de l'espèce n'avait que trop longtemps contribué à reléguer la femme au second rang quant à sa participation aux affaires de la cité. Il serait d'ailleurs malvenu de nier le rôle joué par nos mères dans la reconnaissance d'un droit à l'avortement.

Pourtant, je reconnais que, comme beaucoup de jeunes femmes de ma génération, j'ai maintes réticences à reprendre à mon compte les étendards du féminisme. J'ai toujours en tête cette image caricaturale de la femme militante, hystérique et malheureuse en amour.

De plus, face à la nécessité de convaincre sur un thème de société aussi brûlant, une certaine complexité naît de la référence marxiste attachée à la pensée féministe et conduisant inexorablement à une politisation de la vie privée. Une telle facture n'est-elle pas nuisible à l'objectivité des propos ?

Bien évidemment, l'histoire du féminisme ne se résume pas aux grandes heures du MLF. Est-il nécessaire d'évoquer ici la déclaration des droits de la femme présentée dès 1789 par Olympe de

Gouges ? Faut-il rappeler les revendications des femmes de 1830 constituées en groupements de sujets politiques dénonçant leur "asservissement séculaire" et réclamant un "affranchissement" et une "émancipation" propres à leur donner une place égale aux hom-

mes dans la société ? Comment enfin ne pas juger fort modernes ces femmes qui lors de la brève révolution de 1848 prirent l'initiative de publier un quotidien féministe : "La voix des femmes", écho de leur club ?

Outre ces temps forts, ne convient-il pas également de considérer comme déterminantes toutes ces périodes où la société a pris le temps de mûrir certaines évolutions ?

Aujourd'hui, mes arguments ne peuvent ignorer ce passé. Et ce, même si j'ai souvent trop tendance à appréhender les étapes socialement franchies comme des acquis.

Pour autant, je ne peux me résoudre à ce qu'à l'aube du XXIème siècle, le droit à l'avortement soit remis en cause. Est-il, à ce propos, juste de parler d'un droit ? Celui-ci est loin d'être absolu et systématique ! Tout en éludant les hypothèses de dysfonctionnements, les conditions d'accès à une IVG demeurent extrêmement strictes et l'avortement en tant que tel n'a jamais été dépénalisé. La loi Veil du 17 janvier 1975 visant à médicaliser l'avortement et adoptée définitivement le 31 décembre 1979 s'applique à toute femme "en situation de détresse" à condition que l'intervention soit faite avant la fin de la dixième semaine de la grossesse. Au delà, seul un avortement à des considérations thérapeutiques est envisageable.

En sus, je me refuse à entendre plus encore l'obscénité de ces arguments selon lesquels beaucoup de femmes auraient recours à une IVG comme vulgaire moyen contraceptif. Comment oser croire qu'un avortement peut être sereinement vécu par n'importe quelle femme ?

**L'EQUIPE
DU CLUB
DÉBATTRE
VOUS
PRÉSENTE
SES
MEILLEURS
VŒUX POUR
L'ANNÉE
1996**

>

Comment oser proposer comme palliatif aux femmes de mener à bien leur grossesse et d'abandonner ensuite leur enfant ? Ne faut-il pas être un monstre soi-même pour égrener froidement de telles certitudes ?

Toutes les statistiques rassemblées sur ce point établissent - nonobstant le fait que le nombre d'avortements pratiqués en France reste stable au fil des ans - que les cas de multi-interventions restent marginaux.

De même, en ces temps de "malinformation" galopante, il me semble utile de préciser à nouveau les trois étapes de la procédure réglementaire, sachant que, malheureusement, celle-ci a davantage tendance à être ralentie et alourdie que l'inverse.

Lors de sa première visite liée à une demande d'IVG, la patiente doit être informée des risques médicaux engendrés par l'intervention mais également des droits et allocations garantis aux futures mères et auxquels elle pourrait prétendre si elle menait à terme sa grossesse. Le médecin à qui cette requête est adressée jouit, en tout état de cause, de la "clause de conscience" lui permettant de se décharger de son devoir au profit d'un de ses collègues.

La femme dispose alors d'un délai de réflexion de huit jours, à l'issue duquel elle se doit de confirmer par écrit sa demande au médecin compétent.

Enfin, un entretien à caractère social, gratuit, doit obligatoirement précéder l'intervention. Celui-ci est réalisé dans un organisme habilité tel que centres de planification, services sociaux... Concernant les femmes étrangères, une durée de résidence en France d'au moins trois mois au jour de l'IVG est requise. Concernant les jeunes filles mineures, une approbation de la personne exerçant l'autorité parentale est un préalable nécessaire. Situation inique qui con-

duit les adolescentes victimes d'inceste à demander une autorisation d'avorter au père criminel !

Dans tous les cas, une information en matière de contraception est systématiquement organisée après l'IVG. Rien n'est ainsi fait à la légère. La prévention reste bien l'objectif privilégié.

Si chacun est toujours libre d'opérer ses propres choix en conscience, il faut admettre que de tout temps, des avortements ont été pratiqués. Le phénomène n'est pas récent. Seulement, les progrès recensés dans notre société moderne exigent que les femmes ne meurent plus en se livrant à des actes barbares parce qu'elles ne peuvent assumer l'arrivée d'un enfant.

Comment en est-on venu à préférer la protection des embryons à la vie de ceux qui sont déjà des êtres de chair et d'os ? Comment ne pas condamner avec véhémence l'hypocrisie de cette agitation anti-avortement qui, si elle aboutissait, conduirait les femmes les plus favorisées à aller se faire avorter à l'étranger quand les plus démunies se verraient contraintes d'élever un enfant sans aisance matérielle ni aisance affective ?

Dans notre société en crise, comment peut-on décemment exiger la naissance d'enfants qu'aucune structure ne s'apprête à accueillir ?

Mais surtout, et pour se ranger à un argument plus juridique, je rappellerais simplement que la loi est générale et impersonnelle. Certains écarts sont sans doute inévitables ; l'essentiel est malgré tout que la réalité du texte satisfasse le plus grand nombre. En ces temps d'irascibilité chronique, il est urgent de réapprendre à respecter la liberté de choix et de conscience de son prochain.

A tous les adeptes des mouvements anti-avortements, ne faudrait-il pas d'abord souhaiter d'aimer et de respecter leur progéniture (voulu ou non !), plutôt que de s'afficher par des manifestations de haine, d'humiliation et de mépris ? Et de con-

seiller de réserver leur énergie, par exemple, pour combattre et lutter contre l'"avortement" des petites filles en Chine, pratiqué parfois à quelques huit mois de grossesse !...

Marie THALABARD

VIE DU CLUB

ALLEMAGNE

Après avoir publié, il y a deux ans, aux éditions "Le Monde", un fascicule sur l'économie allemande, notre ami Jacques-Pierre Gougeon s'apprête à publier un ouvrage un peu plus épais sur le thème de la social-démocratie allemande.

FÉLICITATIONS

① Nous adressons toutes nos félicitations à Régis Juanico, pour son élection à la présidence du Mouvement des Jeunes socialistes lors du congrès du 17 décembre 1995 à Orléans. Rappelons qu'il a brillamment dirigé le club Forum à Lyon puis au niveau national, et avait modestement participé à la courte aventure de Débattre à Lyon en 1993 avec Jean-Christophe Bouvier.

② Félicitations également à notre Cher secrétaire sortant, Laurent Gerboud qui a été nommé Directeur de cabinet du Maire d'Elbeuf en Seine-Maritime.

③ Félicitations enfin à Christine Priotto, qui chaque semaine depuis un an, affronte les éléphants du PS au bureau national. Régis vient de l'y rejoindre.

DES HOMMES COMME LES AUTRES ? LA FEMME ENTRE VIE PRIVÉE ET MONDE COMMUN

Cet article, bien qu'un peu long, voudrait s'attacher à restituer le lent cheminement historique de l'émancipation des femmes à travers une série de lectures dont les références sont indiquées ci-dessous. Il s'agit de rendre intelligible l'histoire des femmes en France, de la Révolution jusqu'à nos jours, tant sur le plan politique, que philosophique ou juridique, et de comprendre pourquoi la situation politique des françaises (5,3% de femmes au parlement) est parfois expliqué en terme de retard. Retard de l'émancipation politique ou spécificité de la condition féminine dans notre pays ? Cet écrit tente de répondre.

L'ANCIEN RÉGIME

Sous l'ancienne Monarchie, l'impossibilité des hommes de participer directement à la politique et à l'exercice du pouvoir, contraignait ceux-ci d'investir la vie civile et notamment le commerce avec les femmes. Cette proximité induisait deux conséquences :

-1 Les femmes obligeaient alors leurs compagnons à se policer et à se civiliser. Ainsi, «elles enrichissent le clavier des émotions et des sentiments, y jouent une partition délicate, font naître chez les hommes des sentiments inédits et introduisent dans l'existence une richesse polyphonique en doublant les rapports entre les êtres» (Ozouf, p134).

-2 Ce rapport, conçu comme l'empire des salons, des manières et de la galanterie, établit, à partir d'une inégalité de droit, une égalité de fait entre les sexes. Par conséquent, l'Ancien Régime se présente, au moment de sa chute, comme un monde particulièrement doux aux femmes. Par exemple, «les moeurs de l'Ancien Régime étaient un rempart contre la vieillesse des femmes. Elles s'installaient dans le vieil âge comme au coin de la cheminée et régnaient encore par la conversation après avoir régné par la beauté» (Ozouf p166).

LA RÉVOLUTION : NAISSANCE D'UNE SINGULARITÉ

Avec la Révolution française, toute

la condition féminine se trouve bouleversée. La société révolutionnaire offre d'abord aux femmes deux modèles de vie qui peuvent paraître régressifs : le métissage mondain avec les hommes, comme un reste d'Ancien Régime, sur le modèle des salons - mais surtout, un partage égalitaire des tâches et des fonctions qui

LECTURES

- Irène THERY, «Le démariage» (Odile Jacob 1993)

- Irène THERY, «Vie privée et monde commun (Le Débat n° 85 1995)

- Mona OZOUF, «Les mots des femmes» (Fayard 1995)

- Paul YONNET, «Fécondité, nuptialité, maritalité» (Le Débat n° 50 1987)

- Pierre ROSANVALLON, «Le sacre des citoyens» (Gallimard 1993)

les entraîne dans une certaine réclusion domestique. En effet, ce partage républicain des rôles assigne les hommes aux lois et les femmes aux moeurs, sur le modèle de Rousseau qui voyait dans la femme la «précieuse moitié de la République». Celle-ci se tient désormais entre Nature et Société, dans le domaine de ce qu'on appelle le «privé» au double sens que peut revêtir ce mot : le «privé» au sens de «privauté», la maison, la reproduction, la nécessité... - et le «privé» au sens que lui donne Hannah Arendt, c'est-à-dire comme privation; «privé de...public».

La conséquence de cette relégation dans la sphère privée, est l'exclusion des femmes de la politique et notamment du vote. Il existait bien des femmes qui avaient pris part au vote concernant les États Généraux, mais uniquement au titre de propriétaire, pour lequel la qualité de femme et encore plus d'individu était tout à fait secondaire. Il est d'ailleurs significatif que la question du vote des femmes n'ait même pas été abordée en 1789. A ce titre, on peut trouver deux raisons au silence des révolutionnaires sur la question des femmes :

1- Les préjugés du siècle.

Pour Diderot, par exemple, la femme est «un beau défaut de la nature», un homme manqué, un double fragile à travers lequel on s'aime soi-même. Au rebours de certaines thèses cherchant à faire du libertinage la première tentative de libération des femmes, ce dernier s'appuie plutôt sur cette vision négative de la féminité, à travers un pratique égotiste qui ne cherche dans l'amour des femmes qu'un amour de soi plus grand. Au XVIIIème siècle, l'inégalité de la femme se loge dans sa physiologie et sa psychologie. En revanche, l'égalité ne viendra que d'un combat contre cette naturalisation.

2- La République voue les femmes à une autre tâche

En leur accordant une place particulière au sein de la Cité, on cherche

>

non seulement à lutter contre la naturalisation qui les tient prisonnières en infériorité, mais aussi à les consacrer à un rôle spécifique : l'éducation des citoyens. Pour cela, on les tient éloignées de la sphère publique ou de la société civile en les cantonnant dans la sphère de l'activité domestique.

Les femmes sont donc extérieures au public, privées de public. Elles ne sont alors plus vues que comme ménagères ou comme mères ce qui ne constitue pas une activité sociale. Elles demeurent dans le système familial qui les absorbe toutes entières et ne sont pas considérées comme des individus à part entière.

On peut même avancer qu'elles sont doublement sous influence, par leur appartenance à la famille d'une part, à la nature d'autre part. Cela les rend doublement corps :

- La femme est possédée par son corps qui se rappelle à elle régulièrement.

- La femme appartient à un foyer qui est un «corps» lui aussi, au sens de corporation.

«Si l'homme est un individu, la femme en d'autre termes est un corps» (Rosanvallon p136), un être lié, pas un individu abstrait. De plus, de par le statut que lui accordait l'Ancien Régime et par sa fonction de transmission de la vie, la citoyenne est une personne qui maintient une certaine tradition dans le présent. C'est un agent secret du passé lié à l'ancien monde et à l'ancienne religion, donc suspect - nous y reviendrons.

Mais l'opposition du domestique et du civil, ou du privé et du public ne recouvre pas seulement des «qualités» qui seraient propres à chaque sexe. La révolution est fille des lumières, elle a mis fin à la naturalisation radicale qui dominait le XVIIIème siècle. Cette opposition traduit en fait la limite du procès d'individualisation : sur l'homme se polarise la nouvelle figure de l'individu alors que

la femme est encore gardienne de l'ancienne forme du social cantonné à la famille .

Si le monde dans lequel nous vivons et qui naît avec la Révolution est celui de l'auto-institution de la société, il y a une désimbrication des ordres de la nature et de la Cité qui autrefois étaient liés.

Avant : l'organisation de la cité est naturelle c'est-à-dire conforme à un ordre, une orientation, ou une loi extérieurs à nous : Dieu, la nature, le passé etc....

Aujourd'hui : l'organisation de la cité est artificielle, conventionnelle et ne répond à aucun critère extérieur à l'homme, d'où l'âpreté des batailles politiques autour de la définition de cette organisation : nous pouvons tous avoir des références différentes qui nous semblent les meilleures ...

La coupure est radicale, abyssale même, entre l'Ancien Régime et la Révolution (ou le monde qu'elle enfante). L'opposition nouvelle entre nature et société remet tout en cause: la femme, est-elle de la nature ou de la société ? De la société vraisemblablement, mais la nature parle en elle, la nature la ramène vers elle par son propre corps. Face à cela, la Révolution va mettre en suspens son programme d'émancipation en reléguant les femmes dans la sphère privée. A ce mouvement, trois raisons peuvent être avancées :

1 - Sauvegarder l'économie générale du processus d'individualisation.

Ce programme demanderait normalement d'émanciper les femmes. La tâche semble alors trop ardue ou trop révolutionnaire. On temporise en rigidifiant le statut de la femme ce qui ne fait que souligner par contraste le chemin déjà parcouru dans la révolution de la citoyenneté masculine.

L'hyperindividualisme de la culture politique en 89 n'a été culturellement

acceptable par la société française de la fin du XVIIIème siècle que, parce qu'il a été compensé par autre chose : la construction d'une séparation rigide entre l'espace du contrat social, de l'individu abstrait, donc des hommes et celui de l'univers organique, de la famille, et des femmes. Le maintien des femmes dans la sujétion politique est la contrepartie de l'avènement d'une société faite d'individus égaux. (ROSANVALLON p. 144)

2 - D'autre part, la femme est recluse dans la sphère familiale qui voit le jour à cette époque.

En effet, l'émergence de l'individu abstrait, libéral, pourvu des droits naturels de l'homme s'accompagne d'une distinction plus tranchée entre le public et le privé ou le politique et la société civile : c'est ce que Benjamin Constant a appelé «la liberté des modernes» - possibilité de se détourner de l'activité politique pour oeuvrer à ses occupations privées. On inscrit donc ce principe libéral de limitation de la sphère politique et de défense du privé directement dans le partage des sexes.

On a ainsi affaire maintenant à trois définitions du monde privé dont le jeu complexe entre les pôles faits d'échos et de distances, a écrit l'histoire de l'individu. La première fait du privé un lieu où la liberté de conscience est fondamentalement protégée de la raison d'État. Il s'agit d'une définition politique telle qu'elle est donnée par Benjamin Constant. «Cependant la formule même de Constant sur la liberté des Modernes comme jouissance paisible de l'indépendance privée montre que cette première définition n'est pas clairement séparable d'une seconde» (Théry p.140). Cette deuxième consacre l'avènement de la subjectivité moderne : c'est l'affirmation de l'unicité de chacun, celle de l'intimité. Ce n'est pas la première définition qui emporte le destin des femmes puisqu'elle reste abstraite, comme l'individu pour lequel elle est forgée, mais bien cette der-

nière: ici, est cantonné l'être féminin dans ce qu'il a de lien avec la nature, dans son rapport intime au corps et à la sensibilité. L'intime est donc du domaine des femmes qui s'ouvrira peu à peu aux hommes dans ce qu'on peut nommer paradoxalement une «féminisation des moeurs» (cf. l'article du même titre dans ESPRIT nov. 93). En revanche, la troisième définition est celle d'Hannah Arendt qui ancre le privé dans la vie domestique et familiale par opposition à la sphère publique : le privé est privé de ...

3 - C'est dans ce troisième lieu que les femmes vont être mises en attente, ce qui, par ailleurs, illustre le radicalisme et non la timidité des positions françaises : si l'on prend en contrepoint les pays anglo-saxons, on constate évidemment que le droit de vote y a été acquis plus précocement qu'en France. Mais c'est en fonction d'une approche utilitariste propre à ces pays (cf. Tocqueville, De la Démocratie en Amérique Livre II, Chap XIII 3eme partie : «Comment les américains conçoivent l'égalité des hommes et des femmes».) En effet, les femmes ont eu le droit de vote en raison de leur spécificité ; en d'autres termes, parce qu'elles étaient des femmes et qu'elles introduisaient dans la politique des préoccupations féminines et une expérience du même type. Si les femmes sont admises à voter, c'est qu'elles ont des compétences particulières en tant que femmes, une spécificité et qu'elles appartiennent à un groupe représentant des intérêts. On vote en tant que femme pas comme individu.

C'est l'inverse en France, le droit de vote trouve son origine dans le principe d'égalité politique des individus. «L'universalisme à la française constitue un obstacle à un suffrage féminin : la femme est privée de son droit de vote en raison de sa particularité, parce qu'elle n'est pas un vrai individu abstrait, trop marquée par la détermination de son sexe» (Rosanvallon P. 396).

Les femmes alors sont comme mises en attente : si l'homme porte l'universel dans son particulier, la femme doit attendre de s'universaliser pour participer. Elles sont exclues du vote tant qu'elles dépendent d'autrui (père ou mari) dans l'exercice de leur choix. C'est donc en raison du même préjugé sur l'aspect particulier et local de la femme que, d'un côté, on l'installe comme groupe social distinct avec sa propre fonction dans la sphère politique et que de l'autre côté, on l'exclue de la politique au motif qu'elle n'est pas assez individu. Tout le féminisme français jusqu'à nos jours oscillera donc entre une lecture universaliste de la femme qui minimise la différence sexuelle au profit de l'être humain et une lecture utilitariste arguant de l'apport spécifique des femmes à l'organisation de la cité. Mais l'une sera toujours supposée être trop en avance sur les mentalités pour faire sentir immédiatement ses effets et l'autre se chargera de trop de relents corporatistes pour ne pas s'affronter de manière directe à l'individualisme républicain. D'où une certaine faiblesse du suffragisme en France.

LA IIIÈME RÉPUBLIQUE ET LE SUFFRAGE DES FEMMES

Il faudra donc attendre que la femme devienne un individu, c'est-à-dire *«un homme comme les autres»*, pour lui accorder le droit de vote. Cet arrachement de la femme à sa nature et à ses préjugés sera précisément la stratégie éducative de la IIIème République.

La Révolution, en rejetant la femme dans sa demeure l'avait dans le même temps repoussée vers l'Église. De par la proximité avec la nature, à travers son corps, elle prouvait *«une sensibilité aux couleurs et aux bruits, un attachement au culte dans ce qu'il a de plus charnel»* (Ozouf). Elle signalait aussi son identité : agent nostalgique du passé et de la continuité des temps. Prise au piège de la biologie, les

femmes devenaient donc les créatures des prêtres et des aristocrates dont il fallait se méfier : en leur accordant le droit de vote, on n'aurait pas seulement trahi le principe d'une égalité politique d'individus détachés de leurs particularismes, on aurait livré du même coup la République à ses ennemis. Il s'agissait alors moins de féminiser la République (ce qui revenait à la condamner) que de républicaniser les femmes pour les amarrer enfin au monde démocratique.

Ici comme ailleurs, seule l'école pouvait permettre cette métamorphose : la réduction de l'altérité présidant l'entrée dans l'univers du semblable, l'école a puissamment contribué (et jusqu'à aujourd'hui) à ce processus d'égalisation sans ce que cette victoire fasse appel à un mouvement féministe fort ou radical. En 1963 (chiffres donnés par Mona Ozouf), par exemple, 43% des étudiants étaient des étudiantes, contre 32% en Grande Bretagne et seulement 24% en Allemagne.

Bien entendu, ce succès social remettait à plus tard (1944) le succès politique, mais il est important de souligner que la République n'a pas fait preuve d'anti-féminisme, mais d'une «conception aussi restrictive qu'exigeante de l'individu-citoyen, (...) sorte de réaction compensatrice à la précocité de la conquête du suffrage masculin» (Rosanvallon p 411). En 1944, la loi n'a finalement fait qu'enregistrer des transformations sociales et culturelles préparées par la pratique des institutions républicaines tendant à ériger chaque être humain en sujet politique souverain.

La tournure qu'a pris chez nous l'émancipation féminine explique aussi une singularité française : la relative douceur du commerce homme-femme. On assiste en effet à la persistance d'attitudes traditionnelles typiquement féminines (dans la mode, la culture, l'amour...), sans



pour autant remettre en cause l'émancipation, ni a contrario se crispier de manière féministe sur ces pratiques. Dans un pays où l'égalité des individus est première, la différence sexuelle est relativisée ; on peut donc mettre en avant certaines autres différences précieuses et jouer avec bonheur des ressources de la séduction, de l'ambiguïté des rapports amoureux ou s'investir, mi-sérieuse mi-ironique, dans des rôles sexuels traditionnels sans porter atteinte à l'harmonie de l'ensemble et aux résultats acquis. Pour le dire autrement : «... quand on a la conviction intime que l'égalité abstraite des individus doit de toute manière triompher des différences, on doit pouvoir les vivre sans les rejeter violemment, ni les fétichiser» (Ozouf). Se concevant d'abord comme des individus et se regardant à travers le prisme abstrait de l'égalité et de la liberté, les femmes françaises vivent la différence sexuelle sans ressentiment ni acrimonie, avec bonheur et ironie. C'est le génie de la culture politique française d'avoir fait une chance de l'ancestral tourment d'être une femme.

CE QUE REPRÉSENTER VEUT DIRE

Si encore aujourd'hui la politique conçoit mal d'accueillir les femmes en son sein, la raison reste toujours la même : l'individualisme de la culture politique française. Il faut ici découpler le social du politique et à l'intérieur de celui-ci séparer les fonctions de gouvernement de celles de représentation.

Entre société civile et société politique, la discordance est frappante : le parlement ne compte que 5,3% de femmes et si le gouvernement Juppé en a recensé un nombre record, il n'en reste plus rien à l'heure actuelle. D'autre part, les Françaises ont le privilège d'être moins empêchées dans la conciliation de la famille et de la profession que les Allemandes ou les Américaines par

exemple. L'idée d'une conciliation de ces deux vies -professionnelle et familiale- est dominante dans l'opinion ; et de ce point de vue, la France est plutôt en avance dans le monde occidental. Aujourd'hui, le pouvoir est accessible aux femmes dans la société civile : c'est en France que l'on trouve le plus fort pourcentage de femmes exerçant une fonction de direction (22% contre 15% au Danemark et 4% au Pays-Bas) ; en France que la majorité des diplômés sont des femmes...

Reste le pouvoir politique. Ici, il est nécessaire de différencier le Gouvernement du Parlement et des autres instances représentatives en général. Les fonctions de directions, parce qu'elles expriment une compétence, sont relativement ouvertes («relativement», dans le sens où l'on ne recrute les ministres que dans un personnel politique peu féminisé). Au contraire, la représentation reste encore très fermée aux femmes.

Mais gouverner n'est pas représenter : le représentant est cet incarnateur du tout social. Il est autre chose que «le fragile miroir de ceux qui l'élsenent», autre chose qu'un «simple et transparent porteur de procurations». Il est au contraire, un personificateur. La représentation revêt une dimension symbolique qui fait signe vers le côté aristocratique de l'élection. Il s'agit de signifier dans la personne du représentant, visible aux yeux de tous et valable pour tous, une différence avec la société à représenter. Par là, le représentant marque dans sa personne, et dans son corps, que la société est infigurable en dehors de lui, qu'il n'y a pas même de société possible ; de société se comprenant et se reconnaissant comme telle hors de lui. (Cf à ce sujet : Marcel Gauchet, «La Révolution des pouvoirs». Gallimard 1995 p 280ss)

Il est par conséquent aisé de comprendre que la femme avec son lourd

passé d'être de nature, d'être de particularité, d'être tout juste individu, se trouve dans une position de faiblesse devant cette tâche dévolue aux seuls individus abstraits. Il ne s'agit pas ici d'un problème de compétence (nombre de femmes pourraient remplacer avantageusement certains députés masculins), ni de morale (là encore les députés ne sont ni plus ni moins corrompus s'ils sont masculins ou féminins). Il en va de l'imaginaire et de la symbolique démocratique : la femme dans un certain sens est encore trop un être attaché au monde particulier de la famille. Il n'est d'ailleurs que de constater comment le sort des femmes s'est joué dans les redéfinitions successives de la sphère familiale et des rapports entre époux pour comprendre que le destin politique des femmes se trouve aujourd'hui ici.

SPHÈRE FAMILIALE, TERRE DES FEMMES ?

On peut, en effet, comprendre l'histoire du statut de la famille comme la tentative de donner aux femmes une place particulière dans la société. Entre la Révolution, notamment l'adoption du Code civil en 1804 et l'époque contemporaine, se dessine le parcours par lequel la femme à travers les mutations de la sphère domestique et familiale a été détachée peu à peu de l'univers de la nécessité et de la nature pour acquiescer avec les hommes une égalité civile et politique - ce qui amène en retour une redéfinition totale de la famille, du mariage et du lien de conjugalité en général : à l'heure où la notion de mariage comme contrat égalitaire dissoluble par la seule volonté des parties est acceptée, se fait jour aussi l'idée que la singularité de cet individu, partie du contrat, doit s'émanciper des règles qui entravent la libre disposition de lui-même et son épanouissement.

Avant cela, l'entrée de la famille dans le monde moderne a été le fait des



droits de l'homme, de la Constitution de 91 et de la loi de 1792, sur le mariage, qui en est issue. Celle-ci ne considère le mariage que comme un contrat civil hors de toute sphère religieuse. Elle oblige donc de redéfinir le lien matrimonial et, au delà, la famille dans son ensemble : appartient-elle à l'univers démocratique des individus égaux ou bien fait-elle partie d'une société différente où les principes de la citoyenneté ne s'appliqueraient pas ?

A cette question, deux réponses vont être avancées

① Jusqu'à Thermidor, le mariage sera considéré comme un contrat «normal», à l'image d'autres qui lient des parties égales et sont révocables.

② A partir du code Napoléon, en revanche, le mariage sera redéfini comme un contrat particulier «indissoluble par destination». Celui-ci installe alors la famille comme une société régie par un autre modèle que celui de la citoyenneté égalitaire : il s'agit au contraire d'un monde hiérarchique et autoritaire.

L'épisode qui allait de 1789 à 1793 et qui faisait du mariage le lieu d'un échange égalitaire se clôt d'une manière abrupte comme si la société était prise de vertige devant le bouleversement qu'elle a opéré. Tout l'ancien monde s'évanouit, il reste alors à protéger les individus contre la radicalité neuve qui lui succède. Tout se passe donc comme si le mariage, en tant que fondement de la famille, devait être fermement protégé sous peine de faire de celle-ci une «suite d'événements incertains» (Portalis). C'est à la femme alors que l'on confie la garde de cette univers de stabilité qu'est la famille dans le monde mouvant de l'égalité. La femme, par son passé et sa nature, fait signe vers une altérité qui s'impose de l'extérieur comme un donné indépendant de la volonté humaine. On butte ici sur la limite infranchissable à toute tentative démocratique

de réduction de l'altérité: la différence sexuelle et la naissance.

«Tous les hommes naissent libres et égaux en droits» proclame l'article 1 de la Déclaration des Droits de l'Homme. Pourtant le fait enregistre que l'on nait dépendants, faibles, inégaux et dans un corps sexué. Le code de 1804 fixe légalement cette limite que le fait impose au droit, et ancre la femme dans une famille indestructible soumise au père afin de bien marquer que le sujet n'est absolument pas univoque, qu'il ne se fonde pas lui-même -ni à travers son rapport avec un semblable égal- que le monde ne commence pas avec lui mais qu'il s'impose à lui de l'extérieur avec la charge de le transformer et de le transmettre. Au temps horizontal de la citoyenneté masculine s'oppose ainsi le temps vertical de la transmission des générations.

Cependant, à travers la redéfinition de la famille et les débats sur la nature des femmes ouverts par la Révolution se joue aussi de manière profonde, la construction du monde démocratique alliant de façon complexe l'appartenance et la liberté. En effet, il ne s'agit pas d'en revenir au passé pré-démocratique mais de définir en revanche les conditions de cette rupture dont on a expliqué qu'elle passait, en ce qui concerne les femmes, par l'école et l'éducation.

La «moralité» napoléonienne ne consacre en aucun cas un quelconque «mépris des femmes», elle assure au contraire, en concentrant tous les pouvoirs entre les mains du mari mais en le contraignant à un échange d'obligations réciproques, la séparation définitive et pour le coup décisive du ménage et du lignage : la femme ne se doit plus qu'à son seul époux. Là encore, l'État dissout les liens organiques de la vieille société pour ne reconnaître sous son autorité qu'une pluralité de ménages égaux mais sans liens entre eux. Cette atomisation des familles et cet isole-

ment des partenaires conjugaux de l'emprise de leur parenté instaure au sein du ménage un face à face, homme/femme, qui, au fil du temps sera conçu comme conversation. Au rebours d'un mariage indissoluble dans lequel «on ne discute pas», le mariage comme conversation est l'étape décisive, permise par le code de 1804, qui permet la réconciliation puis l'égalité des partenaires. L'éducation des filles associée à l'isolement conjugal conçu comme espace d'inter-subjectivité sont les points d'appui qui rendent possibles le passage d'une subordination féminine multiséculaire à leur pleine capacité individuelle consacrée en 1944 par l'octroi du droit de vote, puis dans les années 60 par la refonte du code civil. Entre 1965 et 1975, c'est plus d'un tiers du code civil qui est modifié (autonomie bancaire, suppression de la notion d'adultère, autorisation-parentale, etc. ...). On assiste alors à une mise à égalité systématique des hommes et des femmes. A cette égalité, le mariage résistera mal. En effet, celui-ci n'est plus vu aujourd'hui que comme un itinéraire (passager ?) de partenaires égaux dont on peut se passer.

Ce n'est donc plus la loi qui aujourd'hui s'oppose à une totale égalité des hommes et des femmes, ni non plus le mépris ou les préjugés masculins. Si retard français, il y a, ce n'est que la rançon paradoxale d'une radicalité politique maintenant inscrite dans le droit et que les mœurs ont symboliquement du mal à embrasser. Le projet révolutionnaire était une subversion totale de l'ancien monde, la réalité lui a imposé un cheminement long qui fait encore aujourd'hui sentir ses effets. En ce qui concerne les femmes, nous ne touchons qu'en ce moment le dividende de l'implicite de 1789, gagnons que l'imaginaire né à l'époque n'a pas fini, lui, de s'étendre.

Denis MAILLARD

CONTRE LA PENSÉE UNIQUE, DES FEMMES EN POLITIQUE

Tous les débats idéologiques ou sociologiques du moment, sur la question des femmes et de la politique, aussi pertinents soient-ils, ne viendront pas à bout d'une question qui résume à elle seule un des maux de notre démocratie: pourquoi les femmes ne sont-elles aujourd'hui pas plus nombreuses au sein du Parlement français qu'en 1945 ?

Car si beaucoup de nouveaux droits ont été acquis (travail, contraception, droits des libertés individuelles), - bien souvent par la seule volonté des femmes elles-mêmes, ce questionnement reste, à mon avis, une des explications de la crise profonde que traverse aujourd'hui notre démocratie.

En effet, comment tenter de trouver des solutions qui permettent une plus grande participation des citoyens à la chose politique traditionnelle, et une revalorisation de la classe politique elle-même, sans prendre en compte cette donnée essentielle: seuls 5,4 % des Maires et 5,7 % des Parlementaires sont des femmes.

On a très longtemps mis en avant les caractéristiques individuelles des femmes, à savoir leur féminité, pour justifier les différences d'attitudes, d'opinions, de comportement électoral et de participation politique entre les femmes et les hommes. Jusqu'aux années 70, c'était l'explication la plus communément utilisée dans la plupart des travaux de recherche. On attribuait à ces caractéristiques féminines certaines constantes observées dans le comportement politique des femmes: le taux inférieur de participation aux élections, moins d'adhésions aux partis politiques et une manière différente de participer aux campagnes électorales. Parmi ces traits de caractère spécifiques aux femmes, il y avait, disait-on, leur plus grande émotivité, leurs liens avec la famille, leur orientation vers la maternité et les soins aux enfants, et leur moindre intérêt pour la politique (Maurice DUVERGER, *"la participation des femmes à la vie politique"*, 1955). Puis, dans les années 70, les chercheuses féministes ont contesté cette interprétation, estimant qu'elle avait été faussée par une analyse strictement masculine des sciences sociales.

Aujourd'hui, une troisième approche semble plus pertinente. Elle permet une quasi synthèse de ces courants de pensées. Elle est née de l'expérience de ces cinquante dernières années lors desquelles les femmes ont acquis le statut de citoyenne à part entière, mais n'ont pourtant pas eu les moyens véritables de l'exercer.

Ce que je voudrais donc aujourd'hui, non pas démontrer, mais rapporter, ce sont plusieurs observations nées de mon expérience de militante politique acquise depuis plusieurs années.

Je ne vais pas réexpliquer pourquoi peu de femmes participent de façon effective à la vie politique, ces explications sont connues de tous, et le diagnostic, maintes fois rabâché, n'a pour l'instant accouché d'aucune solution efficace.

"On dit que les femmes, malgré beaucoup d'esprit, de sagacité, et la faculté de raisonner portée au même degré que chez de subtils dialecticiens, n'étaient jamais conduites par ce qu'on appelle la raison. Cette observation est fautive: elles ne sont pas conduites, c'est vrai, par la raison des hommes, mais elles le sont par la leur".

Condorcet

Sur l'admission des Femmes au droit de cité, 1790.

Je voudrais cependant tenter de montrer pourquoi il est absolument nécessaire que les femmes soient plus présentes dans la sphère politique, et comment on peut y parvenir.

PLUS DE FEMMES POUR PLUS DE DÉMOCRATIE VIVANTE

C'est sans doute sur la définition d'une spécificité féminine que les féministes traditionnelles ont trouvé leur limite: en effet, l'histoire a montré que la seule revendication de plus de pouvoir pour la femme par sa seule condition d'être humain à part entière, et donc sa légitime revendication d'égalité, a pour l'instant échoué. Si cette

analyse est indéniablement juste, elle est, à mon avis insuffisante. C'est bien, paradoxalement, la différence des sexes qui doit être le ressort de la véritable égalité des femmes.

Ce qu'il faut avoir à l'esprit, c'est que c'est sans doute la nature même de la classe politique qu'il faut remettre en cause. Si les femmes n'arrivent pas à y trouver leur place, c'est qu'elle n'est pas adaptée à une vraie démocratie participative et citoyenne. Cette affirmation vaut également pour d'autres "groupes sociaux": jeunes, classes sociales défavorisées, citoyens issus de l'immigration...

Ainsi, beaucoup de femmes affirment elles-mêmes: "je n'ai aucune envie de participer à un système d'autocrates égocentriques, avides de pouvoir, prêts à tous les coups bas et déconnectés de la réalité sociale". Et malheureusement elles ont bien souvent raison... Chacun reconnaît en effet que la classe politique française n'accueille en son sein que trop souvent ceux qu'elle a elle-même engendré à son image. Les femmes, en général, ne peuvent se refléter dans ce miroir. Il y a donc une exclusion systématique de tout ce qui, de près ou de loin, ne ressemble pas aux acteurs politiques traditionnels. J'irais plus loin en affirmant que, sans doute, les femmes qui réussissent à s'exprimer ont-elles fait le choix de se conformer à certaines de ses valeurs qui ne sont pas initialement les leurs...

Pourtant, il existe bien une forme de démocratie où les femmes sont plus présentes: la démocratie locale (les femmes sont nombreuses dans les Conseils Municipaux) et la démocratie du quotidien (associations notamment).

Par conséquent, n'ayons pas peur d'affirmer qu'il existe bien une spécificité féminine dans son action d'individu: c'est le cas dans la vie quotidienne, cela l'est aussi dans l'action politique. Et c'est pour cette raison qu'il faut ouvrir la classe politique à toutes les composantes de notre société.

Aussi, si l'on veut que notre organisation démocratique, à travers ses élus ou ses organisations politiques, évolue vers plus de modernité et de citoyenneté, il faut qu'elle change.

Nous nous heurtons là à une contradiction banale : pour qu'elle change, il lui faut des acteurs nouveaux. Or, les conditions ne sont pas réunies pour que cette évolution s'opère. Il faut donc se fixer des buts et une stratégie.

POUR UNE DÉMOCRATIE NOUVELLE, DE NOUVELLES FORMES DE FONCTIONNEMENT

Plusieurs solutions doivent donc être rapidement envisagées, bien-sûr pour permettre à plus de femmes de participer à notre vie politique, mais aussi pour remédier aux maux qui rongent notre démocratie.

- limitation du cumul des mandats: un seul mandat national et seulement 2 mandats locaux permettrait de mettre fin à la néfaste concentration des pouvoirs qui caractérise la société française. Un peu d'air frais permettrait à la classe politique de se remettre en question, tant sur le plan des pratiques que des idées.

- mise en place de nouveaux modes de scrutin : le scrutin majoritaire est une machine à exclure la nouveauté, tant dans le processus de désignation au sein des partis que lors des élections. Une part de proportionnelle doit être instillée de façon équilibrée.

- adoption d'un système de parité hommes-femmes dans toutes les instances politiques : je reconnais que cette proposition engendre ici ou là une levée de boucliers, avec des argumentations tant juridiques que machistes. Si ce dispositif est certes assez radical, tous les autres moyens (des beaux discours aux quotas) ayant déjà été utilisés sans succès, il faut prendre des dispositions exemplaires. Le système paritaire se heurtera forcément à des difficultés dans les premières années: mais rapidement la démocratie y trouvera son compte.

Ce n'est qu'au prix d'une volonté tenace et la mise en pratique de nouvelles formes de démocratie que la politique française opérera la mutation dont elle a besoin si elle ne veut pas lentement s'asphyxier.

Christine PRIOTTO

PROMOTION SOCIALISTE ?

Beaucoup d'articles ont célébré lors de la mort de François Mitterrand, son œuvre en faveur de la cause féminine et de la promotion de nombreux talents féminins. Au cours de ces années Mitterrand, le PS a souvent donné des leçons sur le terrain du féminisme mais en creusant un petit peu, celui-ci n'apparaît pas si ouvert que cela à la cause du deuxième sexe. Les vieux réflexes et les blocages subsistent. Nous verrons quelles sont les techniques et stratégies de promotion des femmes à l'intérieur du PS et leurs limites, puis essaieront de déterminer comment améliorer la place des femmes et pas seulement au sein du PS.

DES QUOTAS À LA PARITÉ

Depuis sa création, le PS s'est toujours fait fort de défendre la place et les droits des femmes. Pour ce qui est des mécanismes internes, il est passé de la création des quotas au débat sur la parité. De la volonté affirmée à sa concrétisation, le décalage a souvent été grand. Dans tous les congrès du PS, les motions soumises au vote des militants font de la surenchère pour que ce quota augmente sans cesse mais aucune n'a jamais vraiment cherché à comprendre pourquoi cette règle était rarement appliquée. Dans les instances du parti, les quotas sont à peu près respectés. En revanche, dès qu'il y a poste à pourvoir, liste de candidats à retenir, les choses se gâtent. D'emblée, on peut affirmer que les femmes qui s'investissent en politique le font avec une moindre volonté d'établir un plan de carrière et avec un appétit de pouvoir plus faible en raison de leur préférence pour une vie privée équilibrée. La course au pouvoir leur est moins familière et quand il y a bagarre ou concurrence, le premier à céder est souvent, et je le regrette, le représentant féminin. L'investissement politique de base est lourd et prenant. Je ne développerai pas ces arguments, car nous en avons déjà débattu lors de notre débat sur l'engagement.

Résultat : quand il s'agit de trouver des candidats, si les femmes ont parfois du mal à s'imposer ou se voient réserver les endroits les plus difficiles politiquement, il arrive aussi fréquemment, notamment lors des élections municipales, que le PS ne dispose pas en son sein de suffisamment de militantes qui désirent partir au charbon. Je suis sûr que si on établissait la proportion de femmes candidates sur les listes du PS n'ayant pas leur carte, elle serait largement supérieure à celle des hommes. Pour appliquer le fameux quota, il arrive souvent qu'il faille aller chercher à

l'extérieur des rangs militants.

Par ailleurs, la promotion féminine dépend souvent du sens du vent. Lorsque les vents sont favorables et les élections prometteuses, la place réservée aux femmes devient plus naturelle comme on l'a vu à droite en mars 1993 où beaucoup des élues de la nouvelle majorité ont battu des caciques socialistes dans des fiefs réputés imprenables.

Les quotas ont une limite évidente : le mode de scrutin. Ceux-ci sont impossibles à appliquer en mode de scrutin majoritaire, ce que n'a jamais compris Edouard Balladur.

Le concept de parité représente un progrès non seulement quantitatif dans l'approche de la question mais surtout qualitatif. En effet, le quota tend à considérer une situation de "minorités" alors que la parité reflète une réalité qui est celle de l'égalité préexistante dans la société. Dire : il faut 50/50 en termes de candidats aux élections, c'est reconnaître la réalité démographique qui est celle de l'égalité. La parité n'a été appliquée qu'une fois à grande échelle : lors des élections européennes de 1994 par les listes du PS, du MDC et du PC. Malheureusement aucune liste n'a été capable de mettre en valeur ce bond en avant. Pour le PS, la composition de liste a été un véritable casse-tête et les rancœurs alors créées furent tenaces pour les messieurs qui durent faire de la place. Pourtant, le calcul à terme fut le bon au vu du travail effectué à Bruxelles par les élues, comparé à celui des élus.

LES TROIS STRATÉGIES DE PROMOTION FÉMININE

① Le ghetto minoritaire.

Cela a longtemps été l'approche de militantes socialistes issues des mouve-



ments féministes des années 70. Cette culture de femmes "minorité ethnique" a été pendant longtemps au cœur de la démarche d'Yvette Roudy au sein du PS. Il s'agissait de créer un secteur "Femmes" fonctionnant sur le mode d'un "PSbis" ou d'un "PSF". Il est étonnant de voir que ce réflexe emprunte à une tradition de l'église catholique et du scoutisme organisant tout leurs mouvements en refusant la mixité. A force de se regarder le nombril entre "elles", ces femmes ont fini par ne plus avoir la moindre influence en tant que telles et à ne rassembler ou n'intéresser qu'une infime minorité des militantes. Elles sont particulièrement agressives et tiennent un discours qui paraît totalement étranger aux femmes jeune. Cette stratégie a commencé par le fameux courant "F" au sein du PS et se poursuit à l'heure actuelle par l'Assemblée des femmes. Elle paraît en voie d'essouffement très net, à l'heure où la base du PS se féminise davantage. Hormis le cas d'Yvette Roudy, force est de constater que peu de femmes ont accédé aux responsabilités ou à la notoriété en utilisant cette méthode.

≠ L'accès par le haut.

Bloquées en bas, les femmes arrivent souvent aux responsabilités politiques selon un cursus inversé à celui de beaucoup d'hommes politiques qui gravissent les échelons électoraux les uns après les autres. Cette stratégie a été très efficace dans les années de pouvoir et a eu un avocat de talent : François Mitterrand. La méthode était simple : repérer les compétences féminines, de préférence avec une solide formation technique ou technocratique, les propulser dans les cabinets ministériels ou à l'Élysée et ayant fait leur preuve, les envoyer dans les ministères directement. Cette stratégie trouve une légitimité dans la mesure où François Mitterrand a toujours souhaité voir les talents alors découverts se frotter ensuite au suffrage universel. Les principes de légitimité sont alors inversés : la légitimité technocratique et médiatique précède la légitimité politique. Ce processus serait tout de même choquant s'il ne s'appliquait qu'aux femmes. Or, force est de constater qu'il fut appliqué de manière très méthodique par François Mitterrand dans l'émergence de la génération des "sabras" du mitterrandisme. Il est vrai qu'il a fallu attendre les responsabilités ministérielles pour que cette attirance pour le vivier technocratique en politique prenne toute sa lisibilité. La fa-

çon dont Laurent Fabius a construit son réseau politique puise beaucoup dans cette méthode. Cette stratégie a été couronnée de succès dans la mesure où les femmes qui "comptent" aujourd'hui au PS s'appellent Martine Aubry, Ségolène Royal, Elisabeth Guigou... et ce, largement au détriment des premières dont elles se moquent éperdument.

¶ La stratégie individuelle.

Cette stratégie a été adoptée par les femmes qui ont choisi de faire de la politique "comme les hommes", en militant au quotidien et en s'investissant à tous les niveaux de la politique. On trouve ici les femmes "de parti" ou de "mairie" comme Marie-Noëlle Lienemann, Catherine Trautmann ou encore Huguette Bouchardeau, Arlette Laguiller dans d'autres partis.

Elles ont compris que l'on ne peut faire de la politique durablement sans un minimum d'assise politique au sein d'un parti ou d'une ville et ont réussi à créer de vrais réseaux de pouvoirs sans dépendre de personne. Cette catégorie, comme la précédente a la particularité d'éprouver une grande indifférence à l'égard de la première catégorie. Les femmes qui réussissent en politique ont assez peu d'indulgence pour celles qui sont leurs concurrentes. Elles ont le sentiment de se marcher sur les pieds en se combattant mutuellement sur le terrain strictement féminin et non pas sur un terrain purement politique.

La concurrence féminine produit plus de vaincues que l'esprit de ghetto ne produit de promues. Je remarque également que le système des quotas auquel je faisais référence tout à l'heure, favorise plutôt ce comportement que le premier. Au lieu de créer des liens de solidarité féminine, c'est plutôt le réflexe du "je suis la meilleure femme" qui l'emporte. L'autre féminin est alors l'autre qui veut la même place. La méfiance l'emporte sur la confiance. Si l'homo politicus masculin ressemble fort au loup qui pisse autour de son territoire pour bien le démarquer, il a appris à fonctionner en bandes ou en meute. D'où l'existence de systèmes fermés - courants dans un parti ou féodalités locales - fonctionnant sur les hiérarchies, les principes d'allégeance mais également les petites ou grandes trahisons. L'homo politicus féminin fonctionne de manière beaucoup plus isolée, refusant les règles claniques pour lui substituer les armes individuelles du charme, de la séduction, et aussi de la rivalité. L'ennemi de la femme

en politique n'est pas toujours masculin !! Je prends un exemple concret : lors du Congrès de la refondation du Mouvement des Jeunes Socialistes à Avignon il y a deux ans, la salle des délégués était à peu près égalitaire dans sa représentation hommes/femmes. Pourtant les responsables du MJS qui ont défilé à la tribune et se sont présentés au suffrage étaient quasiment exclusivement masculins. Un jeune militant s'en est étonné et a proposé un amendement instaurant un quota minimum pour les postes de responsabilités. Il a suffi de deux interventions féminines pour démolir l'argument - sur l'air classique de "on nous prend pour du bétail". Résultat, la nouvelle direction pouvait rester chaudement entre mecs, au demeurant ouvertement machos.

GARE À LA PARANO-MACHO !

Une expression revient souvent dans le débat sur la place des femmes dans la politique : "à poste égal, il faudrait promouvoir les femmes selon leur compétence". L'exigence de compétence est toujours relevée pour les femmes, comme si elle était innée chez les hommes et à acquérir pour les femmes. On aura beaucoup avancé quand on pourra aussi reconnaître le droit d'incompétence pour les femmes. Je m'explique : il y a dans ce monde politique envahi d'hommes un nombre assez phénoménal d'incompétents. Or, il existe de multiples façons de repérer et d'éliminer les incompetents masculins, à commencer par le suffrage universel. Il se trouve que quand une femme arrive à un poste de pouvoir, les critères de jugements ne sont plus les mêmes et si le machisme fait rage dans ces critères, la parano devient très forte versus féminin. Prenons l'exemple d'Edith Cresson. Sa nomination puis son éviction a déclenché deux stéréotypes de réaction. Côté machos : elle s'est planté parce que c'est une femme et cela prouve bien qu'une femme ne peut être à la hauteur d'une telle tâche. Réaction pas si rare que cela. Son pendant ? De nombreuses femmes ont considéré qu'Edith Cresson a échoué parce qu'elle a fait l'objet d'attaques inadmissibles en sa qualité même de femmes. Cette parano fausse la promotion des femmes. En effet, Edith Cresson s'est plantée parce qu'elle n'était pas à la hauteur, n'avait pas d'équipe politique, ni de vision globale des choses. Elle ne s'est pas plantée parce que c'était une femme mais un mauvais "homme politique", comme Juppé se plante en ce moment. Une femme a parfaitement le droit d'être

nulle sans pour autant engager la moitié de la population derrière elle ! Et un homme a le droit de la considérer comme nulle sans forcément être un macho ! Juppé est en train de se planter parce qu'il prend les gens de haut et parce qu'il méprise ouvertement tout être qui lui paraît moins intelligent. Cette attitude est peut-être très masculine. Il n'empêche que cela ne disqualifie pas tout autre homme politique sous prétexte qu'il est masculin à l'instar de Juppé. Autre exemple : lors des dernières élections sénatoriales de septembre 1995, Robert Badinter s'est présenté en tête de liste du PS dans le département des Hauts-de-Seine en lieu et place du sénateur sortant, Françoise Seligmann. Le ban et l'arrière-ban du PS féminin s'est mobilisé pour sauver Françoise. Et voilà Robert Badinter transformé en affreux macho ! Le seul critère dans ce duel était le combat homme/femme. Parfaitement ridicule ! Surtout qu'il y avait un autre critère que nul n'osait avouer : l'âge du capitaine ! Madame le sénateur avait 76 ans et souhaitait renouveler son mandat pour 9 ans. Bref, le renouvellement des générations peut aussi se faire de femme à homme. Je plaide ici pour une situation idéale selon laquelle les femmes se considéreraient comme des intervenants politiques normaux, jugés selon les mêmes critères que leurs congénères masculins. Je préfère un homme compétent à une femme à tout prix. Une femme peut être incompétente. Il y a suffisamment d'hommes incompétents pour que les femmes compétentes les remplace. Quand il s'agit de faire une liste à un niveau régional ou national par exemple, il y a suffisamment de femmes compétentes pour que la parité soit réalisée automatiquement.

LA PLACE DES FEMMES COMMENCE À LA BASE

L'essentiel des lamentations sur l'absence de femmes en politique provient de citoyennes qui refusent de s'engager. Le débat sur la parité ne se posera même plus quand il y aura 50% de militantes au PS comme dans les autres partis. La promotion par le haut n'aura plus de raison d'être quand les femmes s'investiront par le bas !

Ce sont les femmes qui imposeront une autre vision du pouvoir, un autre partage des tâches, et d'autres pratiques politiques. Elles ne le feront pas en s'enfermant entre elles, mais en cherchant à convaincre les mâles "assoiffés de pouvoir" de l'intérêt qu'il y a à s'investir sur un mandat et à choisir le partage du temps de travail

qui seul permettra le partage du pouvoir. Il sera facile aux femmes de faire évoluer le monde politique si elles refusent de tomber dans le piège du ghetto, comme dans celui de la femme qui veut se montrer plus virile.

Aujourd'hui, la façon d'agir et de parler de Martine Aubry, par exemple, donne certainement plus envie de s'engager en politique que des générations d'éléphants à la trompe de bois.

DEUX IDÉES POUR FINIR...

Au delà du débat sur le partage du temps de travail, le mode de scrutin ou le cumul des mandats, je présente ici deux nouvelles pistes de réflexion pour la promotion féminine : le cumul des mandats dans le temps et l'autorisation à un couple de s'investir pleinement en politique.

On parle souvent du cumul des mandats. Il est clair qu'il s'agit là d'un obstacle très net à la promotion des femmes en politique. Non seulement parce qu'il bloque les postes à pourvoir et favorise les sortants mais parce que dans son essence, il ne correspond pas à la manière féminine de l'investissement politique. D'ailleurs, il y a une très grande incompréhension de la part de nombreux responsables socialistes sur la façon dont Martine Aubry gère son cursus politique, en refusant les unes après les autres les propositions de promotion qui lui sont faites, alors que ses choix sont volontairement limités afin de respecter parfaitement ses mandats et ses mandants. Ségolène Royal, elle, a choisi la méthode opposée en sautant sur tous les postes à prendre avec une rage relativement exaspérante. Le cumul des mandats dans le temps permettrait davantage de promouvoir les talents féminins. Or, celui-ci ne sera envisageable qu'une fois défini un vrai statut de l'élu, permettant à chacun de retrouver une vie professionnelle normale à l'issue de son mandat. Un âge plafond pourrait également être envisagé mais le terrain est très sensible... L'autre obstacle qu'il faudrait lever est celui de l'investissement des deux éléments d'un couple. La loi interdit à deux conjoints d'être candidat sur une même liste. Résultat, une femme qui s'engage en politique se trouve vite bloquée dans son investissement si son mari ou son conjoint est lui-même en situation de responsabilité. Or, l'épouse d'un homme politique peut parfaitement désirer, et être compétente pour cela, s'engager plus avant. Une épouse d'homme politique peut remplir d'autres fonctions qu'être sa

secrétaire, son assistant parlementaire ou son éminence grise. Or, si l'on sort du cas atypique du duo Hollande-Royal, quand un couple fait de la politique en duo, c'est trop souvent la femme qui doit s'effacer devant l'homme. Quand aux femmes politiques, force est de constater que leurs conjoints sont rarement engagés en politique. Dès qu'une femme d'homme politique se présente quelque part, elle est forcément censée servir les intérêts de son mari (exemple : Bernadette Chirac ou Isabelle Balkany). Il faut donc absolument sortir de ces schémas étriqués et permettre à toute épouse ou conjointe d'homme politique de pouvoir faire de la politique comme un autre et soumis aux mêmes critères de jugements que son mari ou conjoint. Cela suppose également que le terrain d'investissement ne soit pas forcément le même. Permettre à une femme d'homme politique de se présenter à des élections, cela ne se limite pas à la conception népotique et familiale des places politiques, courante à droite. Il ne s'agit pas de remplacer le mari là où il est normalement candidat et temporairement empêché. Trop de femmes se contentent de supporter ou suppléer leur conjoint quand elles auraient le talent, l'énergie et la volonté de le compléter et de vivre un investissement politique propre, et pourquoi pas, différent. Il s'agit autant de modifier des dispositions législatives contraignantes et non justifiées que de faire évoluer des mentalités assez réactionnaires en la matière.

Je ne suis pas sûr d'avoir fait le tour de la question mais le débat permettra de compléter. Je termine simplement en soulignant que le jour où le PS aura 50% de militantes, qu'elles feront de la politique avec les hommes et pas contre eux, ces derniers leur feront naturellement une place correspondant à leur poids dans la société. C'est aux modalités nouvelles de militantisme et à des règles plus démocratiques qu'il faut réfléchir pour donner envie aux femmes de s'engager en politique. Leur place au niveau des postes de responsabilités sera évidente quand la situation sera clarifiée à la base de l'engagement politique.

C'est de l'intérieur du monde politique que les femmes prendront leur place, pas de l'extérieur !

Didier GUILLOT

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 23 NOVEMBRE 95 L'AVENIR DU SERVICE PUBLIC

Le hasard fait décidément bien les choses : à moins que certains des membres de l'association aient des talents insoupçonnés de devin, la date du débat consacré à l'avenir du service public ne pouvait pas mieux tomber que la veille d'une grande manifestation nationale des partisans du service publics, manifestation encore plus mobilisatrice que celle du 10 octobre dernier (entre nous, heureusement que le débat ne tombait pas précisément le jour de ce mouvement de grève car on aurait pris ça pour de la censure) et ceci sans compter les trois semaines de grève qui allaient s'en suivre...

Houleuse l'ambiance de ce 23 au soir (la perspective pour certains d'arpenter les rues de la capitale le lendemain par faute de moyens de transport ou l'impatience de déguster ce que nos hôtes préparaient dans le plus grand secret pour apaiser notre appétit de début de soirée ?).

En tout cas, le thème a semblé déclencher les passions sans pour autant diviser les 15 participants en deux camps avec les acharnés défenseurs du service public d'un côté et les éternels pourfendeurs de l'autre. Non, les affirmations et les contre-attaques suscitées ont plutôt porté sur la conception du service public au regard de ses missions, les uns plaidant pour le maintien d'un service public pour tous, les autres, à différents degrés, pour une adaptation et une rationalisation de ce service public notamment dans la perspective de l'Union européenne et des dérégulations prévues à cet échéance.

C'est donc un débat hautement juridico-économico-sociologico-

philosophico (pour la référence à Rousseau)-administratif qui a été conduit pendant environ deux heures et demie avec vigueur parfois, au point d'en faire tomber certains à la renverse (elle était pas bien solide la chaise sur laquelle tu étais assis Laurent, tu me l'avais dit toi-même !). Le débat a été lancé grâce à Marie qui a précisé la notion de service public et contre-attaqué l'article de Laurent (décidément, c'était pas son soir) sur les avantages et inconvénients du monopole des services publics français.

C'est sur les services publics industriels et commerciaux, type SNCF, RATP, EDF que les participants ont commencé à discuter puisque Laurent affirmait trouver un intérêt à la mise en concurrence de ces grands services publics afin que le maillage du territoire par ces différents prestataires se fasse en concertation avec les usagers et à moindre coût. Branle-bas de combat de la part de Jean-Christophe, un émigré de Lozère : pourquoi priver des villageois d'un moyen de transport tel que le train et les contraindre à accepter des routes qui sont construites au détriment des sites ? Le ton a un peu monté à ce moment de la discussion et la dérive sur l'écologie a été évitée de peu, Agnès replaçant le débat sur la définition de la notion d'intérêt général qui est mise en avant au préalable de toute décision politique. Mais la réponse de Jean-Christophe allait plutôt dans le sens de ses propos de défense du voyageur de Lozère : l'État est en charge de l'intérêt général car il peut remplir des missions que d'autres ne peuvent pas assurer. Ce n'est pas la démonstration économique de Jean-Phi-

lippe, ni la précision apportée par Marie (l'intérêt général n'est pas la somme des intérêts individuels) qui firent changer Jean-Christophe d'avis, à moins qu'il ne soit prêt à troquer son train des Cévennes contre un phare en Bretagne puisque cet exemple a aussi été utilisé par Jean-Philippe pour démontrer l'intérêt d'ouvrir les services publics à la concurrence achevant ainsi Jean-Christophe ("j'hallucine !" : mais non Jean-Christophe, nous on a tellement bien aimé la Lozère, qu'on s'y rendra même à pied s'il le faut !).

Après une pause royale (même dans un débat démocratique, ça ne fait pas de mal ! Merci Maï, pour le succulent repas), la discussion a redémarré sur les avantages des fonctionnaires. Comme il était déjà tard, juste après avoir rappelé les revendications des grévistes du lendemain, évoqué les rémunérations, la motivation des agents des services publics, le débat a été écourté pour ceux qui avaient hâte de dormir un peu avant la journée que la grève des transports leur promettait.

Retenons tout de même des derniers échanges (bien que plutôt confus en cette fin de soirée), les propos de Pierre-Loïc trouvant un avantage aux mouvements de grogne des fonctionnaires alors que le secteur privé ne peut pas s'exprimer de façon aussi directe et la conclusion de Marie sur la nécessité d'aller au-delà des intérêts de chacun pour qu'en résulte un intérêt général que défendront ainsi aussi bien les salariés du secteur privé et les agents du secteur public.

Carole ETIENNE